

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

DU 06 MARS 2025

A CAGNES-SUR-MER (06800)
3 rue du Capitaine de Frégate Hippolyte Vial
Université Internationale – Maison de la Mer



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 06 MARS 2025

Personnalités présentes ou représentées :

Carine PAPY	Vice-Présidente du Conseil départemental pour la Jeunesse et les Sports Conseillère municipale de Cagnes/Mer
Claude LE BACQUER	Président de la Ligue régionale de voile Sud
Philippe MANASSERO	Président du CDOS des Alpes-Maritimes
Joseph STRAZZANTI	Responsable du « Dispositif Mer » au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

Clubs et établissements présents ou représentés :

SR Antibes	Club Var Mer
YC Beaulieu-sur-Mer	CN Cap-d'Ail
YC Cannes	CN Port de Cannes
ECCM	Bat ski EV
CN Croisette	Hobie Racing School
YC Villeneuve-Loubet	YC Port Camille Rayon
CN Nice	CNV Menton
CV de Roquebrune-Cap-Martin	EV Cagnes-sur-Mer
Cannes Jeunesse	

Nombre de clubs présents ou représentés : 15 sur 31

Nombre d'établissements locaux : 02 sur 06

Nombre total de clubs et établissements locaux : 17 sur 37

Nombre de représentants par clubs : 45 sur 77

Nombre de représentants par établissement : 05 sur 16

Nombre total de représentants : 50 sur 93

Nombre total représentants présents : 28 sur 93

Nombre de pouvoirs : 22

Nombres de votants : 50 sur 93

1) Vérification du quorum du Comité départemental de voile des Alpes-Maritimes

Le quorum est atteint avec plus de la moitié des délégués présents ou représentés, soit 50 voix sur les 93 possibles du collège électoral.

Le Président, Pascal Berthault, ouvre la séance de l'Assemblée Générale ordinaire à 19h10.

2) Ouverture de l'Assemblée Générale 2024 et lecture de l'ordre du jour

Le Président Pascal Berthault prononce l'ouverture de l'Assemblée Générale et le Secrétaire Général, René Pilet Desjardins procède donc à la lecture du nouvel ordre du Jour.

3) Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2023

Les membres présents ou représentés ayant eu connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023, le Secrétaire Général procède au vote d'approbation.

Approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral du Président

Annexe 1 : Rapport du Président, Pascal Berthault

4) Rapport d'activité du Secrétaire Général

Annexe 2 : Rapport du Secrétaire Général, René Pilet Desjardins

5) Rapport de la Commission voile légère Ecole de sport et compétition

Annexe 3 : Rapport de la Responsable, Gaby Penn

6) Approbation du montant des cotisations 2025 pour les Clubs et établissements

Il est proposé que le montant des cotisations 2025 reste inchangé : 60 € pour les clubs et les établissements.
Les montants sont adoptés à l'unanimité.

7) Présentation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024

Le Trésorier étant absent, le Président procède à la lecture et aux commentaires du bilan financier et du compte de résultats de l'exercice clos au 31/12/2024.

Annexe 4 :

- bilan financier et explications sur le bilan financier
- compte de résultats et explications sur le compte de résultats
- annexe au bilan et au compte de résultats

8) Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux comptes étant absent, le Secrétaire Général lit son rapport.

Annexe 5

9) Approbation des comptes 2024 et quitus au Trésorier et au Comité Directeur

L'assemblée générale, ayant entendu la présentation de l'exercice 2024 et le rapport du Commissaire aux comptes, **approuve les comptes 2024 à l'unanimité, et donne quitus au Trésorier et au comité directeur à l'unanimité.**

10) Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le bénéfice de 4 542.53 € au compte de report à nouveau créiteur de l'exercice 2025.

Approuvé à l'unanimité.

11) Rectification du budget prévisionnel 2025 et vote

Le Président présente et commente le budget prévisionnel 2025 rectifié. **Annexe 6**

Il est procédé à l'approbation du Budget Prévisionnel 2025 rectifié.

Adopté à l'unanimité.

Le Président présente et commente le budget prévisionnel 2026. **Annexe 7**

Il est procédé à l'approbation du Budget Prévisionnel 2026.

Adopté à l'unanimité.

12) Election des membres du Comité Directeur

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes ouverts (16), le Secrétaire Général propose que l'on procède à un vote à main levée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Présentation des candidats des associations :

NOMBRES	CANDIDATS	CLUBS	CATEGORIE
1	ALLO Frédéric	CLUB NAUTIQUE DE NICE	Associations
2	BASCUNANA Patrick	SOCIETE DES REGATES D'ANTIBES	Associations
3	BELL Aurélien	HOBIE RACING SCHOOL	Associations
4	BERTHAULT Pascal	CANNES JEUNESSE	Associations
5	BOUILLIN Martial	SOCIETE DES REGATES D'ANTIBES	Associations
6	CORNET Georges	YACHT CLUB PORT CAMILLE RAYON	Associations
7	ESTEVANE Swann	EV CAGNES-SUR-MER	Etablissements
8	LENOTRE Stéphanie	BN THEOULE	Associations
9	PENN Marie-Gabrielle	CANNES JEUNESSE	Associations
10	PILET DES JARDINS René	EV CAGNES-SUR-MER	Etablissements
11	RITTER Philippe	YACHT CLUB DE VILLENEUVE-LOUBET	Associations
12	SARRAT Sonia	YACHT CLUB DE VILLENEUVE-LOUBET	Associations
13	SCIGACZ Charles-Antoine	CANNES JEUNESSE	Associations
14	SIGURET Ludovic	HOBIE RACING SCHOOL	Associations
15	VIELLE Aline	CLUB NAUTIQUE DE LA CROISETTE	Associations

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

13) Election du Président par les membres du Comité Directeur

Les membres nouvellement élus se retirent pour procéder à l'élection du Président.

14) Présentation du nouveau Président à l'Assemblée Générale

Pascal Berthault annonce que René Pilet Desjardins a été élu Président du Comité départemental de voile des Alpes-Maritimes, Patrick Bascunana - Trésorier et Ludovic Siguret - Secrétaire Général à l'unanimité.

15) Questions diverses

Aucune

Philippe MANASSERO
Claude LE BACQUER
Carine PAPY

Président du CDOS des Alpes-Maritimes
Président de la Ligue régionale de voile Sud
Vice-Présidente du Conseil départemental pour la Jeunesse et les Sports
Conseillère municipale de Cagnes/Mer

16) Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'Assemblée Générale Elective est prononcée par le nouveau Président, René Pilet Desjardins.

René Pilets Desjardins,
Président

Ludovic Siguret,
Secrétaire Général

C'est avec grand plaisir que je présente devant cette assemblée mon dernier rapport moral, clôturant ainsi le troisième mandat que vous m'aviez confié.

Notre CDV est un organe déconcentré de la Fédération Française de Voile, comme la Ligue. Pour autant, cela ne veut pas dire que nous serions un modèle réduit de la fédération, uniquement en charge de la mise en œuvre de l'ensemble des tâches déléguées par le ministère à celle-ci. Nous n'en avons ni les moyens ni les compétences.

Notre rôle et les actions que nous menons doivent être adaptés aux besoins locaux. En premier lieu, prendre en compte les attentes de nos clubs et les accompagner autant que possible. Notre proximité avec eux est un atout dans la connaissance de leurs contraintes et des temps d'échange comme la matinée des Présidents ou les visites de clubs facilitent le dialogue. Nous devons également coordonner nos actions avec la Ligue régionale afin d'être complémentaires, voir partenaires à l'image de la formation, évitant ainsi les doublons et optimiser les ressources humaine et financière au service de nos licenciés. Enfin, nous devons nous montrer à la hauteur de la confiance de notre partenaire majeur, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, en restant un interlocuteur crédible dans la mise en place des politiques publiques éducative et sportive du territoire, et en étant force de proposition dans la mise en valeur du secteur de la voile dans notre département.

C'est à cela que nous nous sommes attachés avec le conseil d'administration du CDV, cette année encore et tout au long de ce mandat. Je tiens expressément ici à remercier tous les membres pour leur engagement auprès du Comité et en faveur du développement de notre sport.

Nous pouvons tous collectivement, clubs, Comité, Ligue, et notre partenaire et financeur le département être fiers du travail accompli et de l'ensemble des actions menées. N'étant pas absolument certain que vous ayez tous une vision précise du travail de nos professionnels, je vais, même si cela s'avère un peu fastidieux, lister ces actions. Il faut bien avouer que bien qu'au fait de la situation, j'en suis moi-même impressionné !!!

Commençons par les activités propres au comité :
La mise à disposition auprès des clubs de semi-rigides, bouées, véhicule et 7.5, remorques, VHF incluant bien évidemment l'entretien de ces matériels.
L'exploitation renforcée des 7.5 au travers de temps d'initiation ou entraînement comme la voile entreprise, le 100% féminin, la voile adulte, la voile étudiante, le CQP Habitable, sport santé, Ecole de sport.

Nous intervenons également autour de l'assistance juridique et divers conseils comme lors des visites des clubs labelisés Ecoles Françaises de Voile.

En partenariat avec la Ligue, nous intervenons principalement dans le domaine de la formation que nous avions défini sur ce mandat comme une priorité pour notre secteur afin de pallier aux difficultés de recrutement dans nos clubs. Ainsi, l'organisation d'un CQP longue durée, d'un dispositif BPJEPS sur le site d'Antibes, la formation de nos formateurs, les tests de niveaux pour nos futurs moniteurs relèvent de cet enjeu majeur.

Nous participons également à divers événements comme l'UNSS au Lycée et l'encadrement du championnat de France.

Au-delà de nos propres activités, nous mettons en œuvre les actions conventionnées avec le Conseil Départemental 06 :

La pratique handi-voile avec l'accueil d'instituts et la tournée estivale. Notons depuis cette année une sensibilisation à l'activité dispensée auprès des éducateurs spécialisés via un temps de formation.

L'Ecole de Sport, pilier de notre activité, et dans le domaine de l'EPS, le trophée des collèges, la formation des étudiants STAPS et la sensibilisation des professeurs d'EPS investis dans le plan voile. Pour mener à bien ces tâches de gestion, de planification, d'encadrement, d'animation et d'entretien, nous nous appuyons sur quatre personnes pour un équivalent temps de trois poste et demi : Thaïs, Frédéric, Franck qui a succédé à Julien au mois d'août et Charlotte salariée de la Ligue pour laquelle nous avons une convention de mise à disposition concernant l'activité handi voile.

René Pilet Desjardins notre secrétaire général détaillera ces actions, mais je peux vous assurer que ce bilan nous positionne comme l'un des comités départementaux les plus dynamiques du territoire national, si ce n'est le plus dynamique.

De tout cela nous pouvons être fiers : salariés, bénévoles et partenaires.

La pérennité de ces actions repose sur une gestion saine et équilibrée, et notre trésorier Patrick Bascunana va une fois encore brillamment vous présenter ce qui n'est pas forcément le moment le plus réjouissant d'une assemblée générale, mais ô combien important : le bilan financier.

Sans trop empiéter sur son travail je souhaite toutefois vous parler de quelques éléments significatifs.

- Nos recettes propres à 108 000 € sont en augmentation de 30 % et correspondent à la courbe de croissance projetée l'année passée lors du recrutement d'un troisième salarié, afin notamment de développer les activités de formation. Elles représentent maintenant 43% de nos produits
- Avec 116 500 € nos subventions restent stables. Le Conseil Départemental a maintenu sa contribution à hauteur de 90 000 €, ce qui dans un contexte contraint des finances publiques est un réel signe de confiance et d'intérêt porté à notre activité.

La contribution de l'ANS via le PSF a baissé de 11% pour un montant de 11 200 €. Cette baisse a été compensée par une meilleure participation du FDVA à hauteur de 2500 € pour notre projet de développement de la pratique féminine.

Nous bénéficions également de l'aide à l'emploi de l'ANS pour notre troisième poste à hauteur de 10 000€

- Nos charges d'exploitation sont en augmentation de 0,6 % pour un montant de 276 289 € ce qui compte tenu de l'augmentation de nos activités est la démonstration du sérieux et de la rigueur que mettent Thaïs et Frédéric dans leurs responsabilités à gérer au mieux les dépenses. Au-delà de leurs missions quotidiennes assurées avec qualité, ils sont extrêmement investis à la maîtrise des coûts et au développement des produits.
- Patrick aura donc le plaisir de vous annoncer un résultat positif de 4542 € obtenu grâce à de meilleures recettes et des dépenses maîtrisées.

Cet équilibre financier dans nos associations est toujours un exercice périlleux à réaliser, et je veux ici le remercier pour sa capacité à réguler nos ardeurs, aidée en cela par la vigilance quotidienne de toute l'équipe technique.

Evoquons maintenant de ce qui chaque année nous réjouit, et qui constitue la vitrine de notre activité : les résultats sportifs.

Ils sont une fois encore en 2024 excellents pour les coureurs et les clubs de notre département. Alors que la concurrence est grande avec les départements voisins mais néanmoins amis de la ligue, force a été de constater lors de la très belle soirée des Champions organisée à Hyères début janvier, que nous contribuons grandement à la réussite sportive régionale.

42 podiums récompensés, répartis comme suit :

5 Mondiaux pour 2 titres
11 Européens pour 2 titres
26 Nationaux pour 9 titres

Je laisserai Marie Gabrielle Penn responsable de la commission sportive vous faire la lecture du palmarès 2024. Une fois encore certains clubs ont particulièrement brillé.

Je tiens à féliciter les clubs engagés dans la pratique sportive « jeune » dans notre département, qui par la mise à disposition d'un entraîneur et d'un accompagnement matériel et financier sont bien évidemment indispensables à l'éclosion d'une carrière sportive.

Je les encourage à maintenir le même effort en ce qui concerne l'Ecole de Sport, animée par le CDV et soutenue par notre principal partenaire le Conseil Départemental.

Nombres de jeunes coureurs, pour ne pas dire tous ceux que j'ai vu monter sur la scène de l'espace nautique de Hyères avaient fait leurs premières régates dans les rencontres des criteriums du 06.

Donc un grand bravo à :

Cannes Jeunesse, le Club Var Mer, le CN Croisette, le CN Mandelieu, le CN Nice, la Hobie Racing School; Mandelieu Kite Cannes, la Société des Régates d'Antibes, le YC Club de Cannes, le YC Monaco et le YC Villeneuve-Loubet.

Comme je vous l'ai dit, je ne rentrerai pas dans les détails des résultats sportifs.

Je souhaite cependant dire un mot sur la remarquable performance de Louise Cervera du CNM de Mandelieu La Napoule. Sélectionnée olympique en ILCA6, série d'une exigence ultime, elle s'est pour sa première participation aux JO qualifiée pour la medal race. Certes ce n'est pas une médaille, mais Louise ne faisait objectivement pas partie des favorites, et cette excellente performance laisse augurer de très belles choses à venir tant la voile est un sport à maturation lente. Cette expérience emmagasinée lui servira immanquablement pour la suite de sa carrière sportive. Carrière commencée en Ecole de Sport au YC Cannes et qui a même pu bénéficier d'un cycle de voile au collège à Cannes Jeunesse, « vive le Plan Voile du 06 », et souhaitons-lui le meilleur pour la suite.

Tout n'est pas positif dans cette année écoulée, René vous donnera sûrement les chiffres des licences 2024 dans son rapport d'activités. Comme je l'avais pressenti lors de l'AG 2023, les chiffres 2024 ne sont pas satisfaisants et notre perte de vitesse se confirme. 300 licences jeunes perdu en 3 ans. Certes 2021 avait été la meilleure de ces 10 dernières années, mais ce qui semble problématique et qui doit constituer une alerte, est que nous enregistrons cette baisse pour la troisième année consécutive. Certes, nous suivons la baisse de natalité observée dans notre pays depuis une quinzaine d'années. Mais nous pouvons cependant nous interroger sur le turn-over de près de 35 % de nos pratiquants jeunes, qui poussent la porte de nos clubs mais n'y restent pas, en tout cas pas de façon suffisante. Nous sommes confrontés à une concurrence accrue où les animations proposées sont aujourd'hui plus qu'hier évaluées et comparées et nous devons être vigilants à conserver l'attractivité de notre sport via la qualité de l'accueil, de l'enseignement, des matériels.

Le comité est et sera toujours à votre écoute et à vos côtés pour échanger à propos de cette problématique qui touche l'ensemble de nos clubs et nous devons échanger sur les bonnes pratiques observées ça et là et les dupliquer, pour peu que vous le jugiez utile.

Après ce bilan exhaustif, évoquons 2025 qui sera une année de transition pour notre association. A la fois dans sa gouvernance, nous allons voter dans quelques instants pour élire un nouveau conseil d'administration pour les quatre années à venir, mais aussi dans ses ressources humaines. Frédéric Henri Minucci notre directeur technique va en effet nous quitter prochainement pour mener à bien ses projets personnels.

Au cours des sept années passées avec lui nous avons pu apprécier son énergie et son professionnalisme. Grâce à ses compétences, nous avons pu développer de nouvelles missions telle la formation, ou renforcer celles existantes notamment dans l'utilisation de la flotte de 7.5 qui a plus que doublée, par ses qualités humaines et son enthousiasme il a su transmettre son savoir et faire partager le plaisir de naviguer au plus grand nombre. Je tiens à le remercier très sincèrement et je lui souhaite très amicalement de réussir dans ses projets à venir, ce dont je ne doute pas.

Concernant le renouvellement de la gouvernance, l'an passé je vous avais annoncé mon souhait de passer le relais et de ne pas solliciter un mandat de présidence supplémentaire. Je vous confirme ne pas avoir changé d'avis. C'est un choix motivé par des raisons personnelles, mais aussi de convictions liées à la vie démocratique associative. Je pense qu'il est nécessaire afin de garder une certaine vitalité de ne pas

personnaliser la gouvernance. L'alternance favorise la mobilisation des énergies, l'émergence d'autres regards et de nouvelles dynamiques ; bref évite la sclérose involontaire.

Tout changement subi peut apporter le trouble et un moment de flottement préjudiciable à l'association. Comme vous allez le voir, nous ne serons pas dans ce cas de figure. Le scrutin uninominal assurera une continuité avec la précédente équipe, renforcée de nouvelles personnalités et d'un rajeunissement de l'équipe.

Autre changement à venir et connu, la gouvernance de la Ligue. Le président Claude Le Bacquer est atteint par la limitation des 3 mandats imposée cette fois par nos législateurs, qui se gardent bien d'y recourir eux-mêmes pour les fonctions qu'ils occupent. Claude qui a aussi sûrement de bonnes raisons de vouloir profiter de son temps vous en parlera sûrement.

La qualité des relations que nous avons pu établir est profonde et sincère. La complémentarité des actions engagées par nos deux associations est porteuse du développement de celles-ci, et j'ai eu grand plaisir à partager ce sens de l'intérêt général avec toi Claude et je tiens vivement à te remercier pour ton écoute et la disponibilité dont tu as fait preuve. Là aussi la continuité sera de mise à n'en pas douter, Didier Flamme, tête de liste unique à la prochaine élection de la ligue, présent avec nous ce soir, ne manquera pas de vous le confirmer.

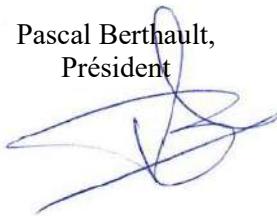
Le CDOS, partenaire institutionnel, aussi changera de Présidence. Philippe Manassero son président emblématique passera la main, et là aussi la continuité sera assurée, loin des crises du passé. Un grand merci Philippe pour ton soutien et la qualité de ton travail axé sur la représentativité du sport en général et plus particulièrement des sports Olympiques auprès de nos instances politiques.

Je conclurai en vous remerciant à nouveau tous de votre présence et fidélité et de votre engagement en faveur du développement de notre sport.

Une mention particulière aux administrateurs du Comité dont l'engagement et la présence font du bien, et motive à vouloir faire encore mieux les choses. Aux salariés pour leur fidélité et professionnalisme, une mention spéciale à Thaïs que vous connaissez tous ; tout passe par Thaïs et rien ne lui échappe, c'est l'assurance tous risques du président.

Sachez que j'ai eu grand plaisir à présider et représenter cette institution et que je vous remercie m'y avoir élu.

Pascal Berthault,
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Pascal Berthault".

Mesdames, Messieurs,

En complément de ce qui s'avère donc être le dernier rapport moral de notre Président, je vous propose une petite synthèse reprenant l'ensemble de nos activités.

Deux domaines principaux structurent notre organisation :

1) Tout d'abord **les missions fléchées** par la convention qui nous lie au département, au nombre de trois :

En premier lieu, s'inscrivant dans une démarche de complémentarité avec la voile au collège :

- *Le trophée des collèges* dans lequel sont investis 6 clubs :
 - CV Roquebrune-Cap-Martin – CN municipal de Mandelieu-La Napoule – YC Villeneuve-Loubet – Cannes Jeunesse et la Société des Régates d'Antibes (SRA).
 - Le bilan 2024 fait état de 6 rencontres plus la finale organisée à la SRA, impliquant 15 établissements scolaires et 115 collégiens.
- Toujours en lien avec la voile scolaire et à destination des enseignants EPS qui accompagnent leurs élèves dans nos bases, *une sensibilisation à l'activité* via deux après-midis en septembre a été dispensée à 12 professeurs pour que ces derniers puissent naviguer et échanger sur les enjeux d'un cycle voile. Le YC de Villeneuve-Loubet a accueilli le petit groupe et mis à disposition les supports nécessaires au bon déroulement de ces après-midi. Qu'il en soit remercié.
- Pour compléter cette intervention sur les actuels enseignants, nous proposons également un cursus technique aux futurs professeurs, en l'occurrence 9 étudiants STAPS de l'université de Nice, autour de 13 matinées de navigation représentant 97 sorties. Difficile après deux ans d'évaluer l'impact de cette démarche, mais il ne serait pas incongru que le cursus STAPS de Nice renforce une passerelle vers les métiers de l'enseignement de la voile au regard des activités scolaires dispensées dans notre département, et plus largement sur le littoral français, mais aussi des offres d'emploi de notre secteur en parfaite adéquation avec un niveau licence.

Seconde mission fléchée dans la convention, la pratique handi-voile :

- 12 instituts, soit trois supplémentaires par rapport à 2023 représentant 107 sorties, bénéficient chacun d'un cycle de 8 séances sur nos trimarans basés à la SRA que nous remercions.
- Dans ce cadre, suite à une proposition de Charlotte et après un premier succès en 2023, il a été reconduit une sensibilisation à l'activité auprès de 13 éducateurs spécialisés rattachés aux instituts précédemment cités. Belle initiative que de faire vivre l'expérience de l'intérieur à celles et ceux chargés de promouvoir notre activité au sein de leurs établissements.
- Autre volet de la pratique handi, la traditionnelle tournée estivale s'est tenue du 07 juin au 02 juillet, sur 12 dates et 11 étapes de Menton à Mandelieu-La Napoule permettant l'organisation de 1 063 sorties en trimaran, Echo 90 ou kayak.

Dernière mission liée plan voile, l'accompagnement de nos clubs, et notamment

- La structuration et l'accompagnement de l'école de sport (EDS), avec une enveloppe financière dédiée aux clubs de 30 650 € en 2024. Gaby vous en détaillera la dynamique et les résultats, et je rappellerai simplement que l'EDS ce sont près de 25 rencontres sur deux bassins, 5 supports de l'optimist au 7.5, la quasi-totalité de nos EFV investies, et 300 jeunes licenciés que nous fidélisons dans nos structures.
- Pour rester dans l'accompagnement des clubs, et faire la transition avec les activités propres au CDV, la mise à disposition de matériels fait état d'un bilan positif avec une hausse d'exploitation que ce soient sur le minibus qui aura parcouru près de 18 000 kms, les semi-rigides, les bouées géostationnaires, ou nos bateaux collectifs 7.5 avec 135 sorties. Ce service n'est pas anodin, car il nécessite de la part de nos cadres un suivi administratif et technique afin de garantir le bon état et les mises à disposition lors des périodes toujours sensibles de championnats ou d'événements.

2) Et donc en parallèle des actions ciblées par la convention, le CDV a développé des activités source de revenus propres, avec une ligne directrice : Compléter l'offre départementale sans jamais concurrencer celles de nos clubs

- Annoncées comme prioritaires lors de nos précédentes assemblées, je commencerai par les actions de formation en partenariat avec la ligue Sud et notamment :
 - *Les certifications techniques* du niveau 4 indispensables pour accéder aux cursus de formation. Il s'agit là par la présence de nos cadres lors des certifications initiées par les clubs d'homogénéiser sur l'ensemble du territoire le niveau technique des futurs candidats aux formations.
 - *La formation au CQP IV* dit de longue durée financée par la région à destination d'une population adulte en situation de formation/reconversion, garantissant un cursus complet incluant l'apprentissage technique et la formation pédagogique. Encadrée par Julien et Frédéric, aujourd'hui par Franck, cela concerne 08 stagiaires investis dans une démarche de plusieurs mois.
 - Tout ce travail accompli a participé et participe grandement à l'organisation d'un BPJEPS voile légère dans notre département. En partenariat avec la ligue et le CREPS d'Antibes, une première session a été initiée en 2023/2024, impliquant 12 stagiaires, et a été reconduit pour 2024/2025 au bénéfice de 10 candidats dont certains issus du CQP longue durée ; preuve d'une réelle cohérence et complémentarité dans les dispositifs mis en place.
Les clubs s'engagent dans cette démarche en proposant des contrats d'alternance et en mettant en place un tutorat. Reste maintenant à séduire et fidéliser une génération qui a la bougeotte, mais qui sait se montrer investie dès lors qu'on lui propose un peu de rigueur et d'enthousiasme.
 - N'oublions pas dans l'offre de formation un *CQP habitable*, en partenariat avec le club de l'ECCM d'Antibes, qui structure la formation de nos chefs de bord, avec pourquoi pas une ouverture vers le BPJEPS croisière à Marseille initié par la ligue.
- Et puisque l'on parle gros bateaux, l'encadrement et l'entraînement, essentiellement sur la flotte de 7.5 basée à Antibes constitue également une activité propre au CDV, avec notamment :
 - La voile entreprise impliquant 04 sociétés pour 46 participants
 - Une pratique voile adulte en complément de l'offre des clubs qui a bénéficié à 42 licenciés issus de 05 clubs
 - La reconduction d'un stage 100 % féminin autour de 03 jours de navigation et 19 participantes
 - La voile « étudiante » avec l'accueil de l'école polytechnique de Nice Sophia Antipolis sur 04 après-midi.

Vous avez pu associer sur le diaporama les recettes liées à ses activités. Elles contribuent au chiffre de 108 510 € de recette propre évoquée par Pascal et qui sera confirmé par Patrick.

Elles sont la conséquence du travail et de l'engagement de notre équipe technique composée de Frédéric, Franck qui a remplacé Julien, et Charlotte spécialement investie sur la pratique handi-voile.

Pascal a évoqué le départ de Frédéric. Il y aurait beaucoup à dire sur le personnage. Frédéric a construit une histoire avec le CDV durant ces 7 dernières années, et il est sans conteste au cœur des résultats que nous vous présentons ce soir. Par son enthousiasme, son implication et ses compétences, il est également à l'origine d'un frémissement positif dans le contexte tendu des recrutements, notamment par son impact sur les formations CQP et BP que j'ai évoquées précédemment. L'école de voile de Cagnes-sur-Mer, comme d'autres, bénéficie de ce travail en accueillant un stagiaire issu de cette filière CQP / BP.

Le soutien qu'apportent les clubs d'Antibes, Nice, Cannes et Cagnes/Mer en mettant à disposition leurs flottes est donc payant, et doit perdurer.

Que tu en sois ici remercier, et je ne doute pas que nous aurons encore quelques michoko à partager ici ou là. Une nouvelle page avec un nouveau cadre va s'écrire, toujours avec Franck et Charlotte. Je ne doute pas que cette nouvelle histoire sera digne des précédentes, influencée par d'autres personnalités et d'autres compétences, mais toujours tournée vers une mission prioritaire : valoriser la voile départementale et nos clubs.

Avant de conclure, je terminerai par une photographie rapide et quelques chiffres :

- Le bilan des labels 2024 confirme une réelle stabilité avec 16 clubs labellisées sur 35 structures associative ou municipale. 02 structures privées complètent l'effectif dans notre département.
- Parmi ces clubs, les visites programmées sur six d'entre eux confirment une volonté à dynamiser leurs actions autour de la convivialité, de programmes sportifs ambitieux et/ou l'intégration des supports à foil. Les clubs ont pris le rythme de ces visites imposées par la régionalisation des labels, et ont bien compris l'esprit d'échange et d'accompagnement qui les anime par un accueil toujours très agréable et convivial.
- Reste l'indicateur objectif du nombre de nos licenciés que Pascal a rappelé :
 - Avec 3 859 licenciés, dont 30 % de licences jeune (1175), nous subissons un fléchissement de 500 titres, soit une baisse de 11.5 % sur la totalité, touchant autant les adultes que les jeunes. Pascal a évoqué diverses raisons, et nous sommes bien conscients que nos activités n'échappent pas à un esprit de consommation et un effet zapping qui supplantent l'appartenance et l'identification à un club. Par ailleurs, l'évolution de notre activité avec notamment l'émergence de la wing offre désormais une réelle opportunité pour les jeunes de s'émanciper du club dès lors que celui-ci ne s'adapte pas à leurs attentes. Il est en effet plus facile de se déplacer avec une wing dans un sac à dos qu'un catamaran ou un dériveur à l'époque. C'est à nous collectivement de relever ces défis et le CDV y prend toute sa place.
 - Enfin, avec 6 741 PVR, indicateur majeur de notre participation à la dynamique touristique de nos communes, nous notons une baisse de 4.5 %. Cependant, les bilans effectués en fin de saison, confirmés au plan national, indiquaient une hausse sensible des produits cours particuliers et location, non pourvoyeur de PVR, au détriment des formules stage sans doute impactées aussi par de faibles conditions de vent.

Pour conclure, et après avoir évoqué l'impact de nos techniciens dans les résultats de notre association, je voudrais remercier celle qui est effectivement l'assurance tout risque du Président (je cite Pascal), mais aussi celle du secrétaire général et du trésorier. Au moment où nous allons entrer dans cette période de transition, la présence de Thaïs au côté de l'équipe que vous aurez choisie est sans nul doute un gage de stabilité et de continuité qui ne peut que nous rassurer.

Je vous remercie de votre attention.



René Pilet Desjardins
Secrétaire Général

I. ÉCOLE DE SPORT

Optimist, Catamaran, Open Bic, Planche à Voile de 7 à 15 ans et voiliers 7.5 de 14 à 25 ans

Les clubs se proposent pour accueillir une manifestation de l'Ecole De Sport et mettent à disposition leur matériel (bateaux, pneumatiques) pour le déroulement de la régate.

L'Ecole De Sport se déroule entre 4 et 6 rencontres durant l'année (Octobre à Juin), et pour clôturer la saison, une grande finale est organisée avec toutes les séries.

• **Les valeurs et objectifs pédagogiques de l'école de sport**

- L'apprentissage du « jeu de la régate », par une approche ludique, variée et attrayante tout en apportant un perfectionnement technique de qualité.
- L'alternance d'entraînements au sein du club et de rencontres de proximité, organisation de rencontre par niveau.
- Un règlement sportif qui valorise le classement des clubs, et qui fixe des règles aménagées, des formules de course adaptées (taille, durée, forme des parcours). Le matériel utilisé est le même pour tous et les critères d'accès sont assez ouverts.
- C'est aussi le moyen d'associer en douceur les parents au développement de la compétition en voile.

• **Organisation**

- Les rencontres ont lieu le dimanche toute la journée ou le samedi à partir de 11h. Les déplacements sont pris en charge par les parents.
- Les coureurs apportent leur équipement (combinaison, gilet, ceinture de trapèze).
- Les moniteurs des clubs représentés assurent la sécurité sur l'eau et participent à l'organisation de l'épreuve.

• **Les responsables**

Optimist : Frédéric Minucci pour le bassin Ouest, Mano Orsini pour le bassin Est,

Open bic : Julien Buttner, puis Franck Morel

Voiliers 7.5 : Frédéric Minucci

Catamaran : Didier Monrolin,

Planche à voile : Sandrine Nuvolone.

En 2024 :

12 clubs (Cannes Jeunesse, Club Var Mer, CN Cap d'Ail, CN Croisette, CN Nice, CNM Mandelieu-la-Napoule, CV Roquebrune-Cap-Martin, EV Cagnes-sur-Mer, SR Antibes, YC Beaulieu-sur-Mer, YC Cannes et YC Villeneuve-Loubet)

31 rencontres ou entraînements – 778 sorties coureurs

296 coureurs

Les stages PAV et Optimist qui ont eu lieu sur l'île sainte Marguerite en avril 2024 ont accueilli 40 participants issus de 5 clubs du département.

La finale en juin a eu lieu à Saint Laurent-du-Var au Club Var Mer. Toutes les séries étaient présentes sauf les voiliers 7.5. Beau spectacle.

Budget 2024 : 30 650 €

Je tiens tout particulièrement à remercier les 9 clubs qui cette année encore ont mis gracieusement leurs flottes à disposition et sans lesquels cette action ne serait pas réalisable :

Cannes Jeunesse, Club Var Mer, Club Nautique de la Croisette, Club Nautique de Nice, Centre de Voile de Roquebrune-Cap-Martin, Ecole de voile de Cagnes-sur-Mer, Société des Régates d'Antibes, Yacht Club de Beaulieu, Yacht Club de Villeneuve-Loubet.

Un Grand Merci aussi à Thaïs, Fred, Franck et chaque coordo qui dynamisent nos activités.

Résumé : 42 médailles

- 1 participation aux JO
- Monde : 5 médailles dont 2 or et 3 argent
- Europe : 11 médailles dont 2 or, 3 argent et 3 bronze
- France : 26 médailles dont 9 or, 8 argent et 9 bronze

CHAMPIONNATS DU MONDE ET EPREUVES MONDIALES

COMPETITION	SERIE	CATEGORIE	PLACE	PRENOM NOM	CLUB
Jeux Olympiques	ILCA 6	Féminin	10	Louise Cervera	CN municipal de Mandelieu-La Napoule
Championnat du Monde Jeunes	470	Mixte	1	Lucie De Gennes	YC Cannes
				Matisse Pacaud	YC Cannes
Championnat du Monde universitaire	Match Racing		1	Alice Chiappori	SR Antibes
				Ange Delerce	SR Antibes
				Julia D'Amodio	Cannes Jeunesse
				Lou-Anne Morin	YC sablettes
				Julien Bunel	BN Mare e vela
				Sylvestre De Giuli Morghen	ASPTT Marseille
Championnat du Monde Jeunes	Match Racing		2	Ange Delerce	SR Antibes
				Julia D'Amodio	Cannes Jeunesse
				Thomas Flachon	SR Antibes
				Erwan Felio	SNEM
				Julien Bunel	BN Mare e vela
				Corentin Goulon	CN Caledoien
Championnat du Monde F16	Catamaran	U21	2	Nathan Charon	Club Var Mer
				Arthur Borreau	CN Bauduen
Transat New-York Vendée Sables d'Olonne	IMOCA		2	Boris Herrmann	YC Monaco

CHAMPIONNATS D'EUROPE ET EPREUVES EUROPEENNES

Compétition	SERIE	CATEGORIE	PLACE	PRENOM NOM	CLUB
Championnat d'Europe	Match race	Sénior	1	Iann Garretta	SR Antibes
				Vicenç Girodeau	SNM
				Benoit Calixte	La Pelle - Marseille
				Amandine Levan Jacob	La Pelle - Marseille
				Alexandre Declerck	APCC Nantes
Championnat d'Europe	Hobie Cat 16	Master	1	Ludovic Siguret	Hobie Racing School
				Arnaud Thieme	Hobie Racing School
Championnat d'Europe	Longue distance	overall	2	Eric Belot	YC Villeneuve-Loubet
Championnat d'Europe	course racing	Catégorie B	2	Eric Belot	YC Villeneuve-Loubet
Championnat d'Europe	Formula Kite	féminin	2	Jessie Kampman	SR Antibes
Championnat d'Europe Jeunes U19	420	Masculin	3	Niclas Flandorfer	YC Cannes
				Frédéric Flandorfer	YC Cannes
Championnat d'Europe Jeunes U19	420	féminin	3	Juliette Bourgeois	SR Antibes
				Malou Chouillou	SR Antibes
Championnat d'Europe	Europe	U18	3	Enéa Poulain	CN Croiette
Championnat d'Europe	ILCA 6	féminin	3	Louise Cervera	CN municipal de Mandelieu-La Napoule
Championnat d'Europe spi cup	Hobie Cat 16	spi	3	Aurélien Bell	Cannes Jeunesse
				Quentin Bertramo	Cannes Jeunesse
Championnat d'Europe	420	Open	3	Zou Schemmel	SR Antibes
				Jean-Philippe Boudard	SNO Nantes

CHAMPIONNATS DE FRANCE

SERIE ET CATEGORIE	PLACE	PRENOM NOM	CLUB
Optimist Minimes filles	1	Rose Kelly	YC Cannes
ILCA 4 Espoirs	1	Capucine Deltel	YC Cannes
ILCA 6 women Elite	1	Louise Cervera	CN Mandelieu
Raceboard	1	Eric Belot	YC Villeneuve-Loubet
SL16	1	Camille Siguret Ratti	Cannes Jeunesse
		Norah Casie Dal Fabbro	SNPH
UNSS voile légère - Equipe excellence	1	Capucine Deltel	YC Cannes
		Louis Pavon	Cannes Jeunesse
		Thibaut Prudhomme-Lacroix	CN Croisette
		Louise Rahn	YC Cannes
		Camille Siguret-Ratti	CN Croisette
Espoirs de Match Racing	1	Ange Delerce	SR Antibes
		Léo Maurin	YCGM
		Thomas Flachon	SR Antibes
		Julia D'amodio	Cannes Jeunesse
		Sylvestre De Giuli Morghen	ASPTT Marseille
Open Match Racing	1	Timothe Rossi	SR Antibes
		Alice Chiappori	SR Antibes
		Julien Bunel	BN Mare e vela
		Thibaut Demai	ASPTT Marseille
		Théo Masse	Loguivy Canot Club
ILCA 6 garçons Espoirs	2	Ulysse Raison	YC Cannes
Espoir kitefoil 15-20 ans G	2	Anil Garnier	Mandelieu Kite Cannes
Open Kitefoil G	2	Alexander Ehlen	YC Monaco
Intersérie quillard VL	2	Bruno Ricciardi	YC Cannes
		Emmanuel Desfond	CV Seine-port
420 Espoirs	2	Niclas Flandorfer	YC Cannes
		Frédéric Flandorfer	YC Cannes
470 Elite Mixte	2	Lucie De Gennes	YC Cannes
		Matisse Pacaud	YC Cannes
Tyka Minimes	2	Clovis Avargues	club Var Mer
		Edward Astore	club Var Mer
Match Race Universitaire	2	Julia D'amodio	Cannes Jeunesse
		Ian Garreta	SR Antibes
		Gaultier Tallieu	BN la Palmyre
		Thibaut Demai	ASPTT Marseille
		Valentine Lauret	Catamaran C Nouméa
ILCA 4 Espoirs	3	Colombe Lesage	CN Nice
ILCA 6 garçons Espoirs	3	Noah Garcia	YC Monaco
ILCA 7 Espoirs	3	Max Cheli	YC Cannes
Minimes Open Skiff garçons	3	Louis Gerriet	CN Nice
Optimist Minimes filles	3	Julie Tricot Revil	SR Antibes
Classe Europe	3	Elliot Mautin	CN Croisette
420 Espoirs	3	Zou Schemmel	SR Antibes
		Jean-Philippe Boudard	SNO Nantes
Espoirs de Match Racing	3	Iann Garreta	SR Antibes
		Benoit Calixte	La Pelle - Marseille
		Alice Chiappori	SR Antibes
		Thibaut Demai	ASPTT Marseille
		Vicenc Girodeau	SNM
Espoirs flotte partagée Habitable	3	Timothe Rossi	SR Antibes
		Thibaut Demai	ASPTT Marseille
		Vicenc Girodeau	SNM
		Théo Masse	Loguivy Canot Club
		Simon Prot	ASPTT Marseille

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE
des Alpes-Maritimes



Documents comptables
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF détaillé et présenté en euros

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			2023
		Brut	Amort.& prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement*				
	Frais de recherche et de développement*				
	Concession, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
ACTIF immobilisé*	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels				
	215 Matériels et outillages	921,60	921,60	-	-
	Autres immobilisations corporelles				
	2182 Matériel de transport	38 747,56	22 209,61	16 537,95	25 599,84
	2183 Matériel de bureau et informatique	2 195,97	2 195,97	-	64,99
	2184 Matériel nautique	104 161,66	98 212,51	5 949,15	9 982,50
	21841 Matériel semi-rigides	76 965,70	67 694,70	9 271,00	21 585,18
	21842 Matériel dériveurs	64 120,57	64 120,57	-	-
IMMobilisations financières	21843 Matériels remorques	19 548,09	18 049,92	1 498,17	2 350,77
	Immobilisations en cours				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF circulant	Prêts				
	Autres immobilisations financières*				
	275 Dépôts et cautionnement versés	135,00	-	135,00	135,00
	TOTAL (I)	306 796,15	273 404,88	33 391,27	59 718,28
	STOCKS*				
	Matières premières, approvisionnements				
CRÉANCES	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Clients et comptes rattachés* (3)	10 051,20	-	10 051,20	16 796,27
DIVERS	Autres créances (3)				
	44111 Subvention investissement Conseil Départemental 06	20 760,00	-	20 760,00	11 760,00
	44112 Subvention investissement Région SUD	38 659,00	-	38 659,00	19 091,00
	4687 Produits à recevoir	7 482,00	-	7 482,00	2 860,00
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				
	Disponibilités (placements : BPCA)				
COMPTES DE REGULARISATION	5124 BPM courant	13 953,49	-	13 953,49	40,80
	5125 BPM Livret	45 311,90	-	45 311,90	80 121,90
	5126 BPM Livret A	51 319,37	-	51 319,37	22 930,94
	531 Caisse	380,37	-	380,37	602,30
	Charges constatées d'avance* (E)	6 224,71	-	6 224,71	4 805,50
	TOTAL (II)	194 142,04	-	194 142,04	159 008,71
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif* (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	500 938,19	273 404,88	227 533,31	218 726,99

BILAN PASSIF détaillé et présenté en euros

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (dont versé...)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	1063 Fonds propres	165 507,24	165 507,24
	Réserves réglementées		
	Report à nouveau	-46 319,32	-29 531,31
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 542,53	-16 788,01
	Subventions d'investissement		
	1311 Subvention d'investissement CNDS	5 000,00	5 000,00
	1312 Subvention d'investissement Région	144 944,80	125 376,80
	1313 Subvention d'investissement Département	139 948,00	130 948,00
	1314 Matériel cédé à titre gratuit par le CG06	146 880,62	146 880,62
	1315 Subvention d'investissement CRSU	6 000,00	6 000,00
	1316 Subvention d'investissement Croix Rouge	3 500,00	3 500,00
	1317 Subvention d'investissement EVCSM	4 980,00	4 980,00
	1318 Subvention d'investissement Ligue	1 550,00	1 550,00
	13912 Subvention d'investissement Région virée à résultat	-101 702,47	-98 903,86
	13913 Subvention d'investissement Département virée à résultat	-105 688,00	-95 122,89
	13914 Subvention d'investissement matériel cédé CG virée à résultat	-146 880,62	-146 880,62
	13915 Subvention d'investissement CRSU virée à résultat	-6 000,00	-6 000,00
	13916 Subvention d'investissement CNDS virée à résultat	-5 000,00	-5 000,00
	13917 Subvention d'investissement Croix Rouge virée à résultat	-3 500,00	-3 500,00
	13918 Subvention d'investissement EVCSM virée à résultat	-4 980,00	-4 980,00
	13919 Subvention d'investissement Ligue virée à résultat	-1 550,00	-1 550,00
TOTAL (I)		201 232,78	181 485,97
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTESS	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	4081 Fournisseurs factures non parvenues	7 480,00	14 480,00
	Dettes fiscales et sociales		
	4282 Dettes provisionnées pour congés à payer	4 740,23	6 045,89
	431 Chèque Emploi Associatif	9 439,00	9 988,00
	4386 Autres charges à payer	2 987,50	3 323,13
	Autres dettes et comptes rattachés		
	4686 Charges à payer	1 653,80	3 404,00
Compte régul.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	26 300,53	37 241,02
	Ecarts de conversion passif*		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	227 533,31	218 726,99

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

		Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production vendue services		
	7061 Visites clubs 06	500,00	400,00
	7062 Handivoile année	11 526,00	12 773,32
	7063 Stages départementaux EDS	3 940,00	3 546,99
	70641 Entraînements 7,5 Voile Entreprises	5 205,00	4 300,00
	70642 Entrainements 7,5 Ecole de sport	560,00	850,00
	70643 Entrainements 7,5 Voile Adultes	4 615,00	2 245,00
	70645 Entrainements 7,5 féminines	1 260,00	1 200,00
	70646 Entrainements 7,5 Ecole supérieure	1 120,00	1 760,00
	7065 Journée découverte de la voile	3 150,00	3 150,00
	7067 Formation CQP Habitable	5 000,00	0,00
	70831 Mise à disposition minibus	6 364,42	4 141,76
	70832 Mise à disposition pneumatique de sécurité	10 306,61	9 554,00
	70833 Mise à disposition voiliers 7,5	15 252,00	14 185,00
	70835 Mise à disposition bouées géostationnaires	5 390,00	825,00
	708411 Formation CQP	14 417,20	8 432,25
	708412 Test de niveau	131,80	263,51
	708413 BPJEPS	12 469,60	10 297,26
	708414 Formation de formateurs	1 713,35	1 054,03
	708415 Référent départemental	0,00	702,69
	708417 UNSS	354,56	658,77
	708420 Bi-Mer	0,00	338,80
	708423 100% féminin	0,00	548,98
	708424 CIMA	2 100,00	0,00
	708430 Mise à disposition de Cadres aux associations	3 134,40	2 371,37
Chiffre d'affaires nets	108 509,94	83 598,73	
Production stockée*			
Production immobilisée*			
Subvention d'exploitation			
7422 Subvention fonctionnement Conseil Départemental	90 000,00	90 000,00	
7431 Subvention fonctionnement ANS	11 200,00	13 000,00	
7434 Subvention FDVA	2 500,00	1 000,00	
7435 Subvention ANS emploi	9 167,00	10 000,00	
746 Aide Ligue régionale de Voile	5 100,00	2 500,00	
Reprises sur provisions et transfert de charges			
7912 Indemnités sinistres	3 824,00	0,00	
Autres produits			
756 Cotisations clubs	2 220,00	2 340,00	
758 Produits divers de gestion courante	969,30	611,88	
Total des produits d'exploitation (I)	233 490,24	203 050,61	

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

		Exercice 2024	Exercice 2023	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			
	605 Achat de matériel, équipements, travaux	0,00	951,00	
	6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	932,07	4 249,78	
	6064 Fournitures administratives	206,21	156,16	
	6068 Essence	6 103,73	2 332,80	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes			
	6111 Coordination	2 100,00	2 450,00	
	6112 Ecole de sport	30 650,00	33 240,00	
	61121 Stages départementaux EDS	3 899,90	3 337,01	
	6114 Trophée des collèges	2 053,00	1 780,00	
	6115 Handivoile Tournée d'été	5 414,00	12 236,00	
	6116 Formation professeurs d'EPS	452,00	452,00	
	6117 Prestations Handivoile	5 200,69	5 953,66	
	6131 Location bateaux	870,00	300,00	
	6152 Entretien pneumatiques de sécurité	6 361,00	1 486,68	
	6153 Entretien véhicules	33,76	153,00	
	6154 Entretien voiliers Bénéteau 7,5	5 467,64	7 072,31	
	6155 Entretien remorques	0,00	33,98	
	6156 Entretien trimarans	42,60	574,24	
	616 Primes d'assurance	4 584,83	4 321,88	
	6226 Honoraires	3 480,00	3 480,00	
	623 Publicité, publications, relations publiques	934,70	608,60	
	625 Missions, réceptions	891,93	1 245,48	
6251 Frais de déplacement	1 504,38	1 741,39		
6261 Frais postaux	18,06	171,84		
6262 Téléphone fixe et internet	438,69	226,54		
6263 Téléphone mobile	591,93	629,18		
6264 Site internet et hébergeur	55,76	55,76		
6278 Frais bancaires	328,80	345,14		
Impôts, taxes, versements assimilés				
633 Impôts, taxes	0,00	5,52		
6333 Frais formation personnel	1 294,87	1 434,47		
635 Autres impôts taxes et versements assimilés	33,00	0,00		
Salaires et traitements				
6411 Salaires personnel fixe	93 831,02	77 860,57		
6412 Congés payés	-1 305,66	2 595,72		
64131 Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat	4 290,00	3 733,33		
6414 Indemnités et avantages divers	553,84	0,00		
64141 Tickets restaurant	3 164,40	2 557,80		
648 Autres charges de personnel	579,00	561,00		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

		Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales		
	6451 Charges patronales sur salariés	33 504,97	28 958,54
	6457 Charges sur provisions CP	-556,03	929,09
	6475 Médecine du travail	362,40	256,80
	Autres charges		
	651 Redevances pour licences	1 140,00	4,99
	658 Charges diverses de gestion courante	187,36	470,64
	6581 Licences sportives	68,00	128,00
	6586 Cotisations	200,00	200,00
	Dotations d'exploitation		
	- sur immobilisations :		
	68112 Dotation sur immobilisations corporelles	26 327,01	36 060,74
Total des charges d'exploitation (II)			246 289,86
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-12 799,62
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7671 Intérêt des comptes rémunérés	978,43	2 140,47
Total des produits financiers (V)			978,43
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		
	Intérêts et charges assimilées (6)		
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			978,43
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)			-11 821,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS	772 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3 000,00	
	7752 Immobilisations corporelles	0,00	2 100,00
	777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	13 363,72	21 297,55
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	16 363,72	23 397,55
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67181 Charges exceptionnelles	0,00	35,00
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	0,00	35,00
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			16 363,72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			250 832,39
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII)			246 289,86
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			4 542,53
-16 788,01			

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 227 533.31 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 4 542.53 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 13 février 2025.


Le président
Pascal Berthault

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice :

- l'obtention d'une subvention d'investissement du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour un pneumatique de sécurité et sa remorque (9 000.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention d'investissement du Conseil Régional Sud PACA pour deux pneumatiques de sécurité et leurs remorques (19 568.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention emploi de l'Agence Nationale du Sport (10 000.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (2 500.00 euros).

1) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
- Matériel nautique	1 à 4 ans
- Matériel semi rigide	1 à 4 ans
- Matériel dériveurs	1 à 4 ans
- Matériel remorques	1 à 3 ans

2) CREANCES

Comptes rattachés : les comptes clients (clubs, associations) font apparaître une créance de 10 051.20 euros.

3) CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

4) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET PLACEMENTS

A l'actif, les disponibilités comprennent un livret ordinaire et un livret A ouverts auprès de la Banque Populaire Méditerranée pour un montant total au 31 décembre 2024 de 96 631.27 euros.

5) PROVISION POUR RISQUE & CHARGE

Aucune provision pour risque et charge.

6) DETTES

Le montant des dettes et comptes rattachés au 31/12/2024 s'élèvent à 26 300.53 euros.

Ces dernières comprennent :

- des factures non parvenues dont le détail est le suivant :
 - Facture d'honoraires du commissaire aux comptes pour 2024 : 3 480.00 euros
 - Facture du CREPS d'Antibes pour places au port en 2024 : 4 000.00 euros
- des dettes fiscales et sociales dont le détail est le suivant :
 - Provision pour congés payés 2024 : 4 740.23 euros
 - Chèque emploi associatif (cotisations sociales 2024) : 9 439.00 euros
 - Charges sociales sur provision pour congés payés 2024 : 1 692.63 euros
 - Solde AFDAS 2024 : 1 294.87 euros
- des autres charges à payer pour un montant de : 1 653.80 euros

7) ETATS DES FONDS ASSOCIATIFS & REPORT A NOUVEAU

Le montant des fonds propres au 01/01/2024 s'élève à 165 507.24 euros.

Le résultat de l'année précédente (2023) : - 16 788.01 euros a été affecté au report à nouveau.

Le montant du report à nouveau au 31/12/2024 s'élève à - 46 319.32 euros.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres	165 507.24	-	-	165 507.24

8) AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice qui est un bénéfice de 4 542.53 euros devrait être affecté au compte report à nouveau.

9) EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86 : Répartition par nature de charges :

861-Mise à disposition gratuite de biens : 16 560.00 euros

Année	Nature du local	Lieu	Prix au m2	Nombre de m2	Nombre de mois	Total annuel
2024	Bureau siège social	Cagnes/Mer	26	12	12	3 744
2024	Locaux CREPS	Antibes	26	30	12	9 360
2024	Place au port pour un pneumatique de sécurité	Antibes	10			3 456
					TOTAL	16 560

87 : Répartition par nature de ressources :

871-Prestations en nature : 15 048.00 euros

Date	Nature des travaux effectués	Lieu	Nombre de bénévoles	Nombres d'heures	Nombre de mois	Total Heures
2024	Président	CDV	1	35	12	420
2024	Secrétaire Général	CDV	1	20	12	240
2024	Trésorier	CDV	1	10	12	120
15/02/2024	Comité Directeur	Cagnes/Mer	13	2		26
14/05/2024	Comité Directeur	Cannes	8	2		16
19/09/2024	Comité Directeur	Cagnes/Mer	13	2		26
12/12/2024	Comité Directeur	Cagnes/Mer	8	2		16
22/02/2024	Assemblée Générale	Cannes	12	2		24
07/06/2024	Tournée Handivoile	Nice	4	10		40
10/06/2024	Tournée Handivoile	Roquebrune-Cap-Martin	4	10		40
11/06/2024	Tournée Handivoile	Menton	4	10		40
13/06/2024	Tournée Handivoile	Cap d'Ail	4	10		40
15/06/2024	Tournée Handivoile	St Laurent-du-Var	4	10		40
20/06/2024	Tournée Handivoile	Cagnes/Mer	4	10		40
21/06/2024	Tournée Handivoile	Villeneuve-Loubet	4	10		40
24/06/2024	Tournée Handivoile	Antibes	4	10		40
26/06/2024	Tournée Handivoile	Golfe-Juan	4	10		40
28/06/2024	Tournée Handivoile	Mandelieu-La Napoule	4	10		40
01/07/2024	Tournée Handivoile	Cannes	4	10		40
02/07/2024	Tournée Handivoile	Cannes	4	10		40
				NOMBRE d'HEURES	1 368	
				TAUX HORAIRE	11,00	
				TOTAL	15 048,00	

BUDGET PREVISIONNEL 2025 MODIFIE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

Date de début de l'exercice : 01/01/2025 Date de fin de l'exercice : 31/12/2025

CHARGES DU CDV 06		Montant prévu en €
60-Achats		9 800
605	Achat de matériels	1 000
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	2 500
6064	Fournitures administratives	200
6068	Essence	6 100
61-Services extérieurs		69 800
6111	Coordination	2 800
6112	Ecole de sport (EDS)	30 000
61121	Stages départementaux EDS	5 000
6114	Trophée des collèges	2 100
6115	Handivoile Tournée d'été	5 500
6116	Formation professeur EPS	500
6117	Prestation Handivoile	5 200
6131	Location bateaux	900
6152	Entretien pneumatiques de sécurité	2 000
6153	Entretien véhicules	700
6154	Entretien voiliers 7.5	6 000
6155	Entretien remorques	100
6156	Entretien trimarans	4 000
616	Primes d'assurances	5 000
62-Autres services extérieurs		8 500
6226	Honoraires	3 500
623	Publicité, publications, relations publiques	1 000
625	Missions et réceptions	1 000
6251	Frais de déplacement	1 500
6261	Frais postaux	100
6262	Téléphone fixe et internet	400
6263	Téléphones mobile	600
6264	Site internet et hébergeur	100
6278	Frais bancaires	300
63-Impôts, taxes et versements assimilés		1 400
633	Impôts, taxes et versement assimilés	100
6333	Frais formation personnel	1 300
64-Charges de personnel		144 100
6411	Rémunération brute du personnel	100 500
6412	Congés payés	1 100
64141	Tickets repas du personnel	3 400
6451	Charges patronales sur salariés	37 800
6457	Charges sur provisions congés payés	300
6475	Médecine du travail	400
648	Autres charges de personnel	600
65-Autres charges de gestion courante		1 700
651	Redevances pour licences	1 200
658	Charges diverses de gestion courante	100
6581	Licences sportives	200
6586	Cotisations	200
67-Charges exceptionnelles		34 700
68112	Dotations aux amortissements	34 700

A = Total des charges **270 000**

A = Total des produits **270 000**

86-Emploi des contributions volontaires	30 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	15 000
Personnels bénévoles	15 000

B = Total des contributions volontaires **30 000**

PRODUITS DU CDV 06		Montant prévu en €
70-Produits des activités		97 500
7061	Visites clubs du 06	500
7062	Handivoile année	12 000
7063	Stages départementaux	5 600
70641	Entraînements 7,5 Voile Entreprises	4 300
70642	Entraînements 7,5 EDS	1 000
70643	Entraînements 7,5 Adultes	3 000
70645	Entraînements 7,5 féminines	1 200
70646	Entraînements 7,5 Ecole supérieure	1 100
7065	Journées de découverte de la voile	3 100
70831	Mise à disposition minibus	4 100
70832	Mise à disposition pneumatique de sécurité	9 600
70833	Mise à disposition des voiliers 7,5	14 200
70834	Mise à disposition remorque	100
70835	Mise à disposition de bouées	2 700
70841	Mise à disposition de Cadres à Ligue régionale	32 000
70843	Mise à disposition de Cadres aux associations	3 000

74-Subventions d'exploitation		117 000
7422	Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	90 000
7431	Agence Nationale du sport-Actions	11 000
7434	Fonds pour le Développement de la Vie Associative	2 500
7435	Agence Nationale du sport-Emploi	10 000
746	Ligue régionale - aide au développement	3 500

75-Autres produits de gestion courante		3 200
756	Cotisations des clubs	2 200
758	Produits divers de gestion courante	1 000

76-Produits financiers		1 000
7671	Intérêts des comptes rémunérés	1 000

77-Produits exceptionnels		51 300
7752	Produits immobilisations	33 000
777	Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	18 300

A = Total des charges	270 000
B = Total des contributions volontaires	30 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	15 000
Personnels bénévoles	15 000

87-Contributions volontaires en nature	30 000
Prestations en nature	15 000
Bénévolat	15 000

B = Total des contributions volontaires **30 000**

B = Total des contributions volontaires **30 000**

TOTAL DES CHARGES (A + B) **300 000**

TOTAL DES PRODUITS (A + B) **300 000**

BUDGET PREVISIONNEL 2026
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

Date de début de l'exercice : 01/01/2026 Date de fin de l'exercice : 31/12/2026

CHARGES DU CDV 06		Montant prévu en €	PRODUITS DU CDV 06		Montant prévu en €
60-Achats		9 800	70-Produits des activités		111 700
605	Achat de matériels	1 000	7061	Visites clubs du 06	500
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	2 500	7062	Handivoile année	17 000
6064	Fournitures administratives	200	7063	Stages départementaux	5 600
6068	Essence	6 100	70641	Entrainements 7,5 Voile Entreprises	5 200
61-Services extérieurs		67 300	70642	Entrainements 7,5 EDS	1 000
6111	Coordination	2 800	70643	Entrainements 7,5 Adultes	4 000
6112	Ecole de sport (EDS)	30 000	70645	Entrainements 7,5 féminines	1 200
61121	Stages départementaux EDS	5 000	70646	Entrainements 7,5 Ecole supérieure	1 100
6114	Trophée des collèges	2 100	7065	Journées de découverte de la voile	3 100
6115	Handivoile Tournée d'été	5 500	7067	Formation CQP Habitable	5 000
6116	Formation professeur EPS	500	70831	Mise à disposition minibus	5 000
6117	Prestation Handivoile	5 200	70832	Mise à disposition pneumatique de sécurité	11 000
6131	Location bateaux	900	70833	Mise à disposition des voiliers 7,5	14 200
6152	Entretien pneumatiques de sécurité	2 000	70834	Mise à disposition remorque	100
6153	Entretien véhicules	700	70835	Mise à disposition de bouées	2 700
6154	Entretien voiliers 7.5	6 000	70841	Mise à disposition de Cadres à Ligue régionale	32 000
6155	Entretien remorques	100	70843	Mise à disposition de Cadres aux associations	3 000
6156	Entretien trimarans	1 000			
616	Primes d'assurances	5 500			
62-Autres services extérieurs		8 500	74-Subventions d'exploitation		122 000
6226	Honoraires	3 500	7422	Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	93 500
623	Publicité, publications, relations publiques	1 000			
625	Missions et réceptions	1 000			
6251	Frais de déplacement	1 500	7431	Agence Nationale du sport-Actions	11 000
6261	Frais postaux	100	7434	Fonds pour le Développement de la Vie Associative	2 500
6262	Téléphone fixe et internet	400	7435	Agence Nationale du sport-Emploi	10 000
6263	Téléphones mobile	600			
6264	Site internet et hébergeur	100	746	Ligue régionale - aide au développement	5 000
6278	Frais bancaires	300			
63-Impôts, taxes et versements assimilés		1 400	75-Autres produits de gestion courante		3 200
633	Impôts, taxes et versement assimilés	100	756	Cotisations des clubs	2 200
6333	Frais formation personnel	1 300	758	Produits divers de gestion courante	1 000
64-Charges de personnel		141 400	76-Produits financiers		1 000
6411	Rémunération brute du personnel	99 600	7671	Intérêts des comptes rémunérés	1 000
6412	Congés payés	1 100			
64141	Tickets repas du personnel	3 400			
6451	Charges patronales sur salariés	36 000			
6457	Charges sur provisions congés payés	300			
6475	Médecine du travail	400			
648	Autres charges de personnel	600			
65-Autres charges de gestion courante		1 700	77-Produits exceptionnels		36 100
651	Redevances pour licences	1 200	7752	Produits immobilisations	15 000
658	Charges diverses de gestion courante	100	777	Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	21 100
6581	Licences sportives	200			
6586	Cotisations	200			
67-Charges exceptionnelles		43 900			
68112	Dotations aux amortissements	43 900			
A = Total des charges		274 000	A = Total des produits		274 000
86-Emploi des contributions volontaires		30 000	87-Contributions volontaires en nature		30 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		15 000	Prestations en nature		15 000
Personnels bénévoles		15 000	Bénévolat		15 000
B = Total des contributions volontaires		30 000	B = Total des contributions volontaires		30 000
TOTAL DES CHARGES (A + B)		304 000	TOTAL DES PRODUITS (A + B)		304 000



Bonsoir à toutes et à tous,

J'aimerais tout d'abord que vous me pardonniez de ne pas être présent parmi vous ce soir. Je suis retenu par des petits bonheurs familiaux mais ne vous réjouissez pas trop vite. Vous n'allez pour autant échapper au rapport financier de l'année 2024.

POINT SUR 2024

FFVoile
Alpes-Maritimes

- Dépenses maîtrisées
- Hausses de nos recettes sur les activités (25000€)
- Subventions stabilisées

Globalement l'année 2024 s'est déroulée comme nous l'avions prévu, peut-être même avec l'hypothèse la plus optimiste. Peu ou pas de mauvaises surprises. Des dépenses maîtrisées et un accroissement significatif des produits de nos activités.

En ce qui concerne les dépenses, elles ont été similaires à celle de 2023 mis à part la tournée handivoile pour laquelle la part du kayak n'était plus à notre charge. Ce qui nous permet de réaliser une économie de presque 7 000€ par rapport à 2023. Nous étions jusqu'à présent plutôt déficitaire sur la tournée handivoile.

Les charges de personnels ont augmenté comme cela été prévu et tout le reste est resté quasi stable.

En ce qui concerne les recettes, nous avons augmenté de manière considérable les recettes des activités rémunératrices du CDV. Nous sommes passés de 83 000€ à 108 000€, soit une hausse de 25000€.

Ces recettes représentaient en 2024 49% de nos recettes, le reste étant formé par les subventions que nous recevons du Département, de la Région, de l'Agence Nationale du Sport et des aides

de la Ligue régionale de voile. Notre plus gros soutien reste le Département pour le plan voile avec une subvention qui a pu se maintenir à 90 000€.

J'en profite pour remercier ces soutiens sans lesquelles nous aurions beaucoup de mal à équilibrer un budget et continuer la promotion de la voile dans notre département.

Bilan

BILAN		CDV FF Voile Alpes-Maritimes
Actif	Passif	
Actif Immobilisé	Capitaux propres	
Actif Circulant	Dettes	

On va maintenant voir cela, plus en détails au travers des documents légaux comme le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et le compte de résultat.

Ces documents, bien qu'ils reposent sur les mêmes données nous donnent des informations différentes. Le bilan nous donne l'état de santé de notre association alors que le compte de résultat nous dit comment s'est passée l'année.

Le Bilan est divisé en 2 parties. L'actif et le passif, et l'actif lui-même est divisé également en 2 parties : l'actif immobilisé et l'actif circulant.

BILAN (ACTIF IMMOBILISÉ)



ACTIF IMMOBILISÉ	Exercice clos le 31/12/2024 (13 mois)				2023
	Bruit	Amort.& prise	Net	Net	
Concession, biens et droits utilisés					
Véhicules commerciaux					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et dépôts versés pour immobilisées					
Terreau					
Matériel et équipement					
175. Matériel et équipement	821,80	821,80	0	0	
210. Matériel et équipement	10 747,50	22 318,51	10 527,99	25 519,50	
215. Matériel et équipement	2 195,50	3 165,51	0	64,00	
216. Matériel et équipement	104 161,80	87 212,71	0 948,11	8 962,80	
2181. Matériel semi-rigide	16 865,70	67 454,70	0 271,00	21 185,10	
2182. Matériel démonté	84 125,50	84 125,50	0	0	
2184. Matériel renouvelé	10 546,00	10 546,00	1 498,11	2 390,71	
Immobilisations en cours					
Participation investie par mise en dépendance					
Autres participations					
Crédits et dettes à des participations					
Autres immobilisées					
Piles					
Autres immobilisations financières*					
219. Crédits et cautionnements versés	100,00	0	100,00	100,00	
TOTAL (B) ^a	306 796,10	273 404,80	32 381,81	30 716,71	

Alors que nous dit le bilan ? La partie « actif immobilisé » est la représentation comptable de tout notre matériel et ce qu'il représente financièrement. C'est notre patrimoine. Cette année nous n'avons pas fait d'investissement donc la valeur de notre actif a baissé. Cela ne veut pas dire que nous avons moins de bateau ou vendu le minibus ou des semi-rigides, c'est seulement que sa valeur comptable a diminué.

BILAN (ACTIF CIRCULANT)



ACTIF CIRCULANT	Exercice clos le 31/12/2024 (13 mois)				2023
	Bruit	Amort.& prise	Net	Net	
Matériel première nécessité, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et dépôts versés sur commandes					
Clients et compagnies achetées* (D)	10 251,20	0	10 251,20	10 798,27	
Autres clients (D)					
48111. Subvention investissement Comité Départemental	20 766,00	0	20 766,00	11 760,00	
48112. Subvention investissement Région SUD	36 858,00	0	36 858,00	19 091,00	
48113. Produits à recevoir	7 482,00	0	7 482,00	2 000,00	
Valeurs mobilières de placement (hors actions propres)					
Dépôts/balances (BPCA)					
7104. BPCF courant	12 883,49	0	12 883,49	40,82	
7125. BPRF Loyer	45 311,90	0	45 311,90	60 121,90	
7130. BPRF Loyer R.	81 219,37	0	81 219,37	22 900,84	
721. Caisse	300,37	0	300,37	600,30	
Chargés constatés d'encaisse* (D)(E)	8 224,71	0	8 224,71	4 600,16	
TOTAL (B)	194 142,04	0	194 142,04	189 008,71	

La 2ème section, c'est l'actif circulant. Dans cette section, on voit les subventions qui nous seront versées prochainement et l'état de nos comptes.

Ce sont les subventions du conseil départemental et du conseil régional qui vont nous permettre l'acquisition de 2 semi rigides dans l'année 2025. Et j'en profite pour les remercier chaleureusement de leur soutien. Mais je dois également remercier la Ligue régionale de voile pour son soutien financier et le partenariat dont nous bénéficions sur un bon nombre d'actions.

Et l'on voit également l'état de nos comptes bancaires qui avoisinent les 110 000 € ce qui est tout à fait convenable.

BILAN (PASSIF CAPITAUX PROPRES)		Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'abonnement, de fusion, d'appartient			
Écart de réévaluation			
Réserves réglementées			
Réserves statutaires ou contractuelles			
1003 Fonds propres	185 507,24	185 507,24	
Réserves réglementées			
Répart à nouveau	-29 311,01	-29 311,01	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	7 932,01	-16 788,01	
Subventions d'investissement			
1101 Subvention d'investissement CADIS	5 000,00	5 000,00	
1102 Subvention d'investissement Région	125 371,00	125 371,00	
1103 Subvention d'investissement Département	150 048,00	150 048,00	
1104 Matériel cédé à titre gratuit par le CDSI	145 860,62	145 860,62	
1105 Subvention d'investissement CRDJU	6 000,00	6 000,00	
1106 Subvention d'investissement Croix-Rouge	3 900,00	3 900,00	
1107 Subvention d'investissement DVCSM	4 980,00	4 980,00	
1108 Subvention d'investissement Ligue	5 550,00	5 550,00	
1109 Subvention d'investissement Région versé à résultat	-131 700,47	-131 700,47	
11010 Subvention d'investissement Département versé à résultat	195 298,00	195 298,00	
12011 Subvention d'investissement matériel cédé CDI versé à résultat	-145 860,62	-145 860,62	
12012 Subvention d'investissement CDSI versé à résultat	-6 000,00	-6 000,00	
12013 Subvention d'investissement DVCSM versé à résultat	-6 000,00	-6 000,00	
12017 Subvention d'investissement Croix-Rouge versé à résultat	-3 900,00	-3 900,00	
12018 Subvention d'investissement DVCSM versé à résultat	-4 980,00	-4 980,00	
12019 Subvention d'investissement Ligue versé à résultat	-1 980,00	-1 980,00	
TOTALS	291 232,78	181 449,67	

On passe maintenant au Passif, la première section, ce sont les capitaux propres. On trouve dans cette section, nos fonds propres, les subventions reçues pour financer nos projets ainsi que les sommes de ces subventions déjà affectées.

Et l'information qui est sans doute la plus importante ce soir, c'est le résultat bénéficiaire de 4542 € contre -16 788 € l'année précédente.

BILAN (PASSIF DETTE)		Exercice 2024	Exercice 2023
DETTE			
Rapports comptables corrélables			
Autres emprunts comptables			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			
Avances et emprunts reçus sur compromis en cours			
Dettes fournisseurs et intérêts facturables			
4001 Provisions pour dettes non parvenues	14 480,00	14 480,00	
Dettes, redevances et recouvrements			
4002 Dettes envoûtements pour impôts à payer	6 761,21	6 761,21	
4011 Dettes fiscales échéancier	8 454,00	8 454,00	
4100 Autres charges à payer	2 987,00	3 323,13	
Autres dettes et charges rattachées			
4000 Charges à payer	14 000,00	14 484,00	
TOTALS	29 366,52	37 341,62	

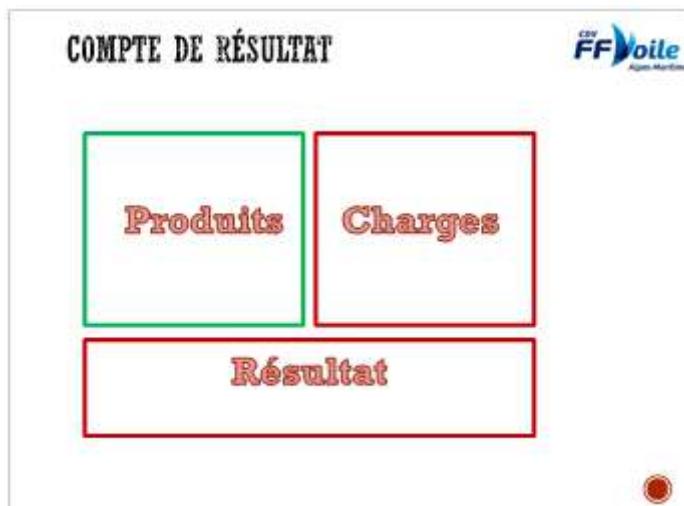
Pour finir, la dernière section du bilan concerne les dettes.

Il s'agit en fait des factures non parvenues, comme celle de notre Commissaire aux comptes mais aussi le CREPS pour les places de port ainsi que certains fournisseurs.

Il s'agit également des dettes fiscales et sociales provisionnées qui correspondent aux congés payés, charges sociales, cotisations de formation et URSSAF.

En conclusion.... Au-delà du résultat positif de l'exercice, ce bilan nous indique que la situation financière du CDV est saine (ou du moins elle l'était au 31 décembre), que les comptes bancaires vont bien, que nous n'avons pas de dettes anormales et des subventions disponibles pour procéder à de nos nouveaux investissements.

Compte de résultat



Nous allons maintenant passer au compte de résultat qui est plutôt une analyse de la performance sur une période donnée.

Le principe du compte de résultat est relativement simple. On fait la somme des revenus, puis la somme des dépenses. On fait la différence et on obtient le résultat.

COMPTE DE RÉSULTAT (PRODUITS)		CDV FFVoile Alpes-Maritimes	
		Exercice 2024	Exercice 2023
Produits vendus services			
7001	Ventes clubs (6)	500,00	400,00
7002	Handvoile annelé	11 526,00	12 773,32
7003	Stages départementaux EDS	3 949,00	3 548,99
70041	Entraînements 7,5 Voile Entreprises	5 205,00	4 300,00
70042	Entraînements 7,5 Ecole de sport	569,00	180,00
70043	Entraînements 7,5 Voile Adulés	4 615,00	2 248,00
70045	Entraînements 7,5 Remorques	1 260,00	1 200,00
70046	Entraînements 7,5 Ecole supérieure	1 120,00	1 760,00
7005	Journée découverte de la voile	3 150,00	3 150,00
7007	Formation CQP Pliable	5 000,00	0,00
70031	Mise à disposition membrues	6 354,42	4 141,78
70032	Mise à disposition pneumatique de sécurité	10 306,61	9 554,00
70033	Mise à disposition voiliers 7,5	15 282,00	14 185,00
70035	Mise à disposition bouées géostationnaires	5 390,00	825,00
700411	Formation CDP	12 411,20	8 832,25
700421	Tent de niveau	131,80	26,51
700430	GPXPS	12 469,00	10 297,26
700434	Formation de formateurs	1 713,35	1 054,03
700435	Parrainage départemental	0,00	702,69
700437	UNSS	354,56	656,77
700439	Gr-Mer	0,00	336,80
700442	100% Mission	0,00	548,98
700446	CMIA	2 100,00	0,00
700450	Mise à disposition de Coches aux associations	3 134,40	2 371,37
Chiffre d'affaires meta		108 909,81	83 596,73

Je vous propose de commencer avec les produits de nos activités. Nos recettes, comme je vous l'ai dit auparavant, sont en hausse de 25 000 € par rapport à 2023. Si l'on regarde un peu plus dans le détail on peut voir que l'activité autour des 7,5 a très bien fonctionné, mais c'est surtout l'aspect formation CQP qui est la plus grosse part de l'augmentation. La mise à disposition des bouées géostationnaires est en net progression également.

Les revenus financiers du CDV proviennent aussi et surtout des subventions qui lui sont allouées. Toute fois la part des revenus des activités a représenté 49% de la totalité des revenus.

COMPTE DE RÉSULTAT (PRODUITS)		CDV FFVoile Alpes-Maritimes	
		Exercice 2024	Exercice 2023
Produits immobiliers*			
Production immobilisée*			
Subvention d'exploitation :			
7402	Subvention fonctionnement Conseil Départemental	90 300,00	80 000,00
7411	Subvention fonctionnement ANS	11 200,00	13 000,00
7404	Subvention FDVA	2 500,00	5 000,00
7405	Subvention ANS Emploi	9 157,00	10 000,00
746	Aide Ligue régionale de Voile	5 130,00	2 500,00
Reprises sur provisions et transfert de charges			
7912	Indemnités sinistres	3 824,00	9,00
Autres produits			
756	Cotisations clubs	2 220,00	2 340,00
758	Produits divers de gestion courante	918,30	611,88
Total des produits d'exploitation (B)		233 400,24	209 610,88

Comme je le disais à l'instant, nous bénéficions de soutiens significatifs. Ces soutiens ont répondu présents en 2024. En tout premier lieu le Conseil départemental mais aussi l'Agence National du Sport; le Fond de Développement de la Vie Associative, Agence Nationale pour l'emploi et enfin, bien sûr la Ligue régionale.

Tout cela ajouté aux 108 500 € de nos recettes, nous obtenons un total de 233 490 € soit 30 000 € de plus qu'en 2023.

COMPTE DE RÉSULTAT (CHARGES)		Exercice 2024	Exercice 2023
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
601	Achat de matériel, équipements, biens	0,00	961,00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	952,07	4 249,73
6064	Fournitures administratives	206,21	156,16
6068	Essence	0,603,73	2 332,80
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
	Autres achats et charges courantes		
6111	Coordonnées	2 100,00	2 450,00
6112	École de sport	30 650,00	33 240,00
61121	Stage départementaux EDD	3 899,90	3 337,01
6118	Trophée des collèges	2 053,00	1 780,00
6116	Handicat Tournée d'été	5 814,00	12 236,00
6116	Formation professeurs d'EPS	452,00	452,00
6117	Préstations Handisole	5 200,69	5 953,68
6119	Location bâcheuse	870,00	300,00
6102	Entretien pneumatiques de sécurité	6 361,00	1 486,68
6103	Entretien véhicules	33,76	153,00
6104	Entretien vélos (Départ 7,5)	5 467,64	7 072,31
6105	Entretien renouvelles	0,00	30,98
6106	Entretien immobilière	42,00	574,24
6107	Primes d'assurance	4 584,83	4 321,88
6206	Honoraires	3 480,00	3 480,00
621	Publicité, publications, relations publiques	934,70	606,00
621	Missions, réceptions	891,93	1 245,48
6211	Frais de déplacement	1 504,38	1 741,39
6212	Frais postaux	18,06	171,84
6212	Téléphone fixe et internet	408,09	226,54
6203	Téléphone mobile	591,93	629,19
6204	Salaire intérieur et hébergement	55,76	55,76
6218	Frais bancaires	328,80	345,14

Passons maintenant aux dépenses, les dépenses sont restées relativement stables. Des économies ont été réalisées par rapport au budget.

Les quelques variations s'expliquent très bien comme la baisse sur les fournitures et entretien car en 2023 nous avions des couts exceptionnels pour l'aménagement des nouveaux bureaux ou encore la variation du poste essence qui est due à un ajustement sur la méthode comptable mais pas un accroissement de la consommation.

COMPTE DE RÉSULTAT (CHARGES)		CDV FF Voile	Alpes-Maritimes
	Impôts, taxes, versements assimilés		
633	Impôts, taxes	0,00	5,52
6333	Frais formation personnel	1 294,87	1 434,47
636	Autres impôts, taxes et versements assimilés	33,00	0,00
	Salaires et traitements		
6411	Salaires personnel fixe	93 801,02	77 860,57
6412	Congé payé	-1 306,66	2 595,72
64131	Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat	4 290,00	3 733,33
6414	Indemnités et avantages divers	553,84	0,00
64141	Tickets restaurant	3 164,40	2 587,80
648	Autres charges de personnel	579,00	581,00
	Charges sociales		
6401	Charges patronale sur salaire	13 504,97	29 958,54
6407	Charges sur prestations CIP	-566,03	929,00
6475	Médecine du travail	362,40	256,80
	Autres charges		
651	Radiences pour licences	5 140,00	4,99
658	Charges diverses de gestion courante	187,36	470,64
6581	Licences sportives	68,00	129,00
6584	Coupeuse	300,00	200,00
	Dotation d'exploitation		
	... sur immobilisations		
66112	Dotation sur immobilisations corporelles	26 327,01	36 060,74
	Total des charges d'exploitation (II)	246 388,66	345 347,64
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-42 799,62	-42 291,03

Dans cette section on observe une augmentation des couts salariaux qui sont en ligne avec ce qui avait été prévu et voté au budget l'année dernière. Et si l'on regarde le total de nos dépenses on est très proche de l'année précédente. Moins de 1 000€ de différence.

COMpte DE RÉSULTAT (RÉSULTAT)



Bénéfice attribué ou perte transférée	(B)	
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)	
Produits financiers de participations (I)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (S)		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Défenses positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
7671 Intérêt des comptes détenus	978,43	2 140,47
Total des produits financiers (V)	978,43	2 140,47
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotation financière aux amortissements et provisions*		
Intérêts et charges assimilées (II)		
Défense négative de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	978,43	2 140,47
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I+II+III-IV +V - VI)	-11 821,19	-40 100,98
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
772 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0,00	
7732 Immobilisations corporelles	0,00	2 100,00
777 Quote-part des subventions d'investissement versé au résultat	13 363,72	21 297,55
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	16 363,72	23 397,55
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
6781 Charges exceptionnelles	0,00	35,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0,00	35,00
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	16 363,72	23 362,55
PRATICIENS		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	250 832,39	228 068,63
TOTAL DES CHARGES (II+V+VI+VIII)	246 289,86	245 376,64
5 - BÉNÉFICE OU Perte (Total des produits - total des charges)	4 542,53	-16 708,01



Une fois que l'on a fait le total des recettes et des dépenses, il y a encore quelques ajustements comme les intérêts de nos comptes rémunérés.

Nous avons conservé comptablement une somme de 3 000€ depuis 2021 mais nous savons qu'elle ne nous sera plus réclamée donc elle réapparaît dans notre compte de résultat.
La quote part des subventions d'investissement que nous avons utilisée.

Ensuite on refait les additions, soustractions et l'on obtient le résultat financier de l'année 2024 qui est toujours un bénéfice de 4542€.

Je suis heureux de terminer la présentation de l'exercice 2024 sur cette note positive mais je ne céderai pas la parole sans avoir salué le travail de Thaïs, Frédéric et Franck car derrière ces chiffres se cache beaucoup de travail, une implication et un engagement fort dont le seul but est de développer la voile dans notre département.

Budget 2025 Modifié

BUDGET 2025 MODIFIÉ (DÉPENSES)

CDV FFVoile
Alpes-Maritimes

CHARGES DU CDV IM	BP 2024	BP 2025 modifié
	Montant en €	Montant en €
II-Achats	8.889	8.889
2005 Achats de matériels	1.000	1.000
2003 Fournitures, échantillons et petit équipement	2.000	2.000
2004 Fournitures administratives	200	200
III-Services extérieurs	14.999	16.999
3011 Coordonnées	2.000	2.000
3012 Ecole de sport (EES)	30.000	30.000
3017 Hébergement temporaire (HCT)	4.000	4.000
3018 Location d'installations	2.000	2.000
3019 Production à l'heure (PAH)	2.000	2.000
3016 Formation professionnelle (FP)	800	800
3017 Prestation Handisport	1.000	1.000
3010 Location bâti/équip.	200	200
3013 Location de matériel en vente	1.000	1.000
3014 Location véhicules	1.000	1.000
3016 Entretien voitures	8.000	8.000
3015 Entretien remorques	200	200
3016 Entretien bateaux	4.000	4.000
3017 Entretien avions	2.000	2.000
IV-Autres services extérieurs	8.405	9.300
3020 Restauration	2.000	2.000
3021 Communication, relations publiques	1.000	1.000
3025 Mission en métropole	1.000	1.000
3026 Mission à l'étranger	1.000	1.000
3027 Transport	200	200
3028 Téléphonie fixe et internet	200	200
3029 Téléphonie mobile	200	200
3026 Site internet et hébergement	500	500
3029 Divers bancaires	200	200
5-Achats, taxes et versements assimilés	1.000	1.000
5021 Taxes et versements assimilés	1.000	1.000
5022 Taxes familiales personnel	1.000	1.000
5023 Autres redevances	0	0
6-Autres charges de personnel	11.793	14.440
6001 Remuneration brute du personnel	11.793	11.793
6002 Congés payés	1.000	1.000
6003 Remboursement du voyage d'affaires	0	0
6004 Indemnités et avantages divers	0	0
6005 Télophone reçus du personnel	200	200
6006 Charges patronales sur salaires	10.000	10.000
6007 Charges sur pensionne congés payés	200	200
6008 Medicale du Voilier	200	200
6009 Autres charges de personnel	0	0
7-Autres charges de gestion courante	3.793	3.793
6001 Remboursements pour billetterie	0	0
6006 Charges diverses de gestion courante	3.793	3.793
6007 Cotisations sociales	0	0
6008 Autres cotisations	0	0
8-Charges exceptionnelles	10.000	10.000
6011 Charges exceptionnelles	10.000	10.000
6012 Options aux amortissements	0	0
II-Etat des charges	304.661	329.440

Je vous propose maintenant de passer un peu de temps sur le budget 2025 modifié. C'est donc le budget qu'avait été voté l'année dernière et qui doit être modifié pour coller au plus juste à la réalité.

Ce nouveau budget modifié tient compte de la nouvelle façon dont nous comptabilisons le poste essence qui est ensuite à la charge des utilisateurs.

Il est également prévu une économie due au fait que la prestation de l'activité kayak lors de la tournée handivoile ne soit plus à notre charge.

Une petite augmentation exceptionnelle des charges salariales ainsi que pour la dotation aux amortissements due aux investissements prévus.

En ce qui concerne les recettes nous ajustons les recettes de l'handivoile à l'année par rapport à ce qui a été réalisé en 2024 et pour les subventions nous alignons la subvention de l'ANS par rapport à 2024 également.

Dans la partie produit, la partie des immobilisations est également ajustée par rapport aux achats de pneumatiques prévu en 2025.

Je vous propose donc de passer au vote pour ce budget 2025 modifié



BUDGET 2026 (DÉPENSES)



Budget 2026

Passons maintenant au budget 2026.... C'est en fait la copie de 2025 avec les ajustements liés aux amortissements, l'augmentation des coûts de fonctionnement.

BUDGET 2026 (RECETTES)			
Produits du CDV 98			
	pr 2025	BP 2026 montée	BP 2026
	Montant	Montant	Montant
101 Produits des activités	1 172 000	1 172 000	1 172 000
1011 Recettes diverses	1 000	1 000	1 000
1012 Charges administratives	1 000	1 000	1 000
1013 Transferts à l'autre organisme	1 000	1 000	1 000
1014 Transferts à l'Etat	1 000	1 000	1 000
1015 Transferts à l'étranger	1 000	1 000	1 000
1016 Transferts à l'autre organisme	1 000	1 000	1 000
1017 Transferts à l'autre organisme - à l'étranger	1 000	1 000	1 000
1018 Charges de déclassement de la valeur	1 000	1 000	1 000
1019 Transferts à l'autre organisme	1 000	1 000	1 000
1020 Transferts à l'autre organisme - à l'étranger	1 000	1 000	1 000
1021 Mises à disposition temporaire de ressources	1 000	1 000	1 000
1022 Mises à disposition des œuvres l'Etat	10 000	10 000	10 000
1023 Mises à disposition temporaire	1 000	1 000	1 000
1024 Mises à disposition de fonds	1 000	1 000	1 000
1025 Mises à disposition temporaire à l'autre organisme	1 000	1 000	1 000
1026 Mises à disposition de fonds aux associations	1 000	1 000	1 000
1030 Subventions d'exploitation	11 600	11 600	11 600
1031 Subvention d'exploitation des opérations	11 600	11 600	11 600
1032 Charges budgétaires des opérations	1 000	1 000	1 000
1033 Charges budgétaires des opérations	1 000	1 000	1 000
1034 Crédit pour le Développement des Oeuvres Sociales	1 000	1 000	1 000
1035 Charges budgétaires des opérations	1 000	1 000	1 000
1040 Exercice régulier - solde au déboursement	-1 000	-1 000	-1 000
Produits de gestion sociale			
	pr 2025	BP 2026 montée	BP 2026
	Montant	Montant	Montant
1051 Recettes des œuvres	1 000	1 000	1 000
1052 Produits avec un produit montant	1 000	1 000	1 000
Produits financiers			
	pr 2025	BP 2026 montée	BP 2026
	Montant	Montant	Montant
1053 Produits financiers	1 000	1 000	1 000
1054 Intérêts des emprunts détenus	1 000	1 000	1 000
1055 Produits immobilisés	1 000	1 000	1 000
1056 Produits par les salariés (émission d'actions et capital)	1 000	1 000	1 000
1057 Subsides et dons	1 000	1 000	1 000
Produits exceptionnels			
	pr 2025	BP 2026 montée	BP 2026
	Montant	Montant	Montant
1058 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	0	0
1059 Produits immobiliers	0	0	0
1060 Produits par les salariés (émission d'actions et capital)	0	0	0
1061 Subsides et dons	0	0	0
À l'issue des produits			
	pr 2025	BP 2026 montée	BP 2026
	Montant	Montant	Montant

Pour parvenir à l'équilibre en 2026, nous devons envisager que les produits de nos activités augmentent mais également une petite hausse de la partie subvention.

Je n'ai plus rien à ajouter sur le budget 2026 et je vous propose de procéder au vote également pour ce budget.

Le Trésorier
Patrick Bascunana



COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES MARITIMES

« VOILE AZUR 06 »

Association régie par la loi de 1901

Déclarée en préfecture sous le numéro 0061006674

SIRET : 392 311 064 00050

6 BIS BOULEVARD DU MARECHAL JUIN

06800 CAGNES SUR MER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

887 Route de Saint Jean
06600 ANTIBES
Tel : 04.22.46.01.19
Fax : 04.92.95.14.27
Email : pbu@expertise06.fr

*Expert-Comptable inscrit au tableau de la région PACAC
Commissaire aux comptes inscrit près la cour d'appel d'Aix en Provence
SIRET 493 984 363 00033*

PB

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels ci-annexés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

16

II. JUSTIFICATIFS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé dans le cadre de ma démarche d'audit sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION DES INFORMATIONS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents fournis aux membres sur la situation financière de l'association.

IV. INFORMATIONS FINANCIERES

Total bilan net : 227 533.31 euros

Chiffre d'affaires net : 108 509.94 euros

Total des produits d'exploitation : 233 490.24 euros

Total des charges d'exploitation : 246 289.86 euros

Résultat de l'exercice : 4 542.53 euros

Fait à Antibes, le 4 mars 2024

Patrick BUCARELLI

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF détaillé et présenté en euros
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			2023
		Brut	Amort.& prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMobilisations incorporelles					
Frais d'établissement*					
Frais de recherche et de développement*					
Concession, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
IMMobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage industriels					
215 Matériels et outillages	921,60	921,60	-	-	
Autres immobilisations corporelles					
2182 Matériel de transport	38 747,56	22 209,61	16 537,95	25 599,84	
2183 Matériel de bureau et informatique	2 195,97	2 195,97	-	64,99	
2184 Matériel nautique	104 161,66	98 212,51	5 949,15	9 982,50	
21841 Matériel semi-rigides	76 965,70	67 694,70	9 271,00	21 585,18	
21842 Matériel dériveurs	64 120,57	64 120,57	-	-	
21843 Matériels remorques	19 548,09	18 049,92	1 498,17	2 350,77	
Immobilisations en cours					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières*					
275 Dépôts et cautionnement versés	135,00	-	135,00	135,00	
TOTAL (I)	306 796,15	273 404,88	33 391,27	59 718,28	
STOCKS*					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
AVANTAGES ET ACOMPTES					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CRÉANCES					
Clients et comptes rattachés* (3)	10 051,20	-	10 051,20	16 796,27	
Autres créances (3)					
44111 Subvention investissement Conseil Départemental 06	20 760,00	-	20 760,00	11 760,00	
44112 Subvention investissement Région SUD	38 659,00	-	38 659,00	19 091,00	
4687 Produits à recevoir	7 482,00	-	7 482,00	2 860,00	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)					
Disponibilités (placements : BPCA)					
5124 BPM courant	13 953,49	-	13 953,49	40,80	
5125 BPM Livret	45 311,90	-	45 311,90	80 121,90	
5126 BPM Livret A	51 319,37	-	51 319,37	22 930,94	
531 Caisse	380,37	-	380,37	602,30	
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance* (3) (E)	6 224,71	-	6 224,71	4 805,50	
TOTAL (II)	194 142,04	-	194 142,04	159 008,71	
Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif* (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	500 938,19	273 404,88	227 533,31	218 726,99	

BILAN PASSIF détaillé et présenté en euros

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (dont versé...)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	1063 Fonds propres	165 507,24	165 507,24
	Réserves réglementées		
	Report à nouveau	-46 319,32	-29 531,31
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 542,53	-16 788,01
	Subventions d'investissement		
	1311 Subvention d'investissement CNDS	5 000,00	5 000,00
	1312 Subvention d'investissement Région	144 944,80	125 376,80
	1313 Subvention d'investissement Département	139 948,00	130 948,00
	1314 Matériel cédé à titre gratuit par le CG06	146 880,62	146 880,62
	1315 Subvention d'investissement CRSU	6 000,00	6 000,00
	1316 Subvention d'investissement Croix Rouge	3 500,00	3 500,00
	1317 Subvention d'investissement EVCSM	4 980,00	4 980,00
	1318 Subvention d'investissement Ligue	1 550,00	1 550,00
	13912 Subvention d'investissement Région virée à résultat	-101 702,47	-98 903,86
	13913 Subvention d'investissement Département virée à résultat	-105 688,00	-95 122,89
	13914 Subvention d'investissement matériel cédé CG virée à résultat	-146 880,62	-146 880,62
	13915 Subvention d'investissement CRSU virée à résultat	-6 000,00	-6 000,00
	13916 Subvention d'investissement CNDS virée à résultat	-5 000,00	-5 000,00
	13917 Subvention d'investissement Croix Rouge virée à résultat	-3 500,00	-3 500,00
	13918 Subvention d'investissement EVCSM virée à résultat	-4 980,00	-4 980,00
	13919 Subvention d'investissement Ligue virée à résultat	-1 550,00	-1 550,00
TOTAL (I)		201 232,78	181 485,97
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	4081 Fournisseurs factures non parvenues	7 480,00	14 480,00
	Dettes fiscales et sociales		
	4282 Dettes provisionnées pour congés à payer	4 740,23	6 045,89
	431 Chèque Emploi Associatif	9 439,00	9 988,00
	4386 Autres charges à payer	2 987,50	3 323,13
	Autres dettes et comptes rattachés		
Compte régul.	4686 Charges à payer	1 653,80	3 404,00
	Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)		26 300,53	37 241,02
Ecart de conversion passif*			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		227 533,31	218 726,99

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

		Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production vendue services		
	7061 Visites clubs 06	500,00	400,00
	7062 Handivoile année	11 526,00	12 773,32
	7063 Stages départementaux EDS	3 940,00	3 546,99
	70641 Entainements 7,5 Voile Entreprises	5 205,00	4 300,00
	70642 Entrainements 7,5 Ecole de sport	560,00	850,00
	70643 Entrainements 7,5 Voile Adultes	4 615,00	2 245,00
	70645 Entrainements 7,5 féminines	1 260,00	1 200,00
	70646 Entrainements 7,5 Ecole supérieure	1 120,00	1 760,00
	7065 Journée découverte de la voile	3 150,00	3 150,00
	7067 Formation CQP Habitable	5 000,00	0,00
	70831 Mise à disposition minibus	6 364,42	4 141,76
	70832 Mise à disposition pneumatique de sécurité	10 306,61	9 554,00
	70833 Mise à disposition voiliers 7,5	15 252,00	14 185,00
	70835 Mise à disposition bouées géostationnaires	5 390,00	825,00
	708411 Formation CQP	14 417,20	8 432,25
	708412 Test de niveau	131,80	263,51
	708413 BPJEPS	12 469,60	10 297,26
	708414 Formation de formateurs	1 713,35	1 054,03
	708415 Référent départemental	0,00	702,69
	708417 UNSS	354,56	658,77
	708420 Bi-Mer	0,00	338,80
	708423 100% féminin	0,00	548,98
	708424 CIMA	2 100,00	0,00
	708430 Mise à disposition de Cadres aux associations	3 134,40	2 371,37
Chiffre d'affaires nets	108 509,94	83 598,73	
Production stockée*			
Production immobilisée*			
Subvention d'exploitation			
7422 Subvention fonctionnement Conseil Départemental	90 000,00	90 000,00	
7431 Subvention fonctionnement ANS	11 200,00	13 000,00	
7434 Subvention FDVA	2 500,00	1 000,00	
7435 Subvention ANS emploi	9 167,00	10 000,00	
746 Aide Ligue régionale de Voile	5 100,00	2 500,00	
Reprises sur provisions et transfert de charges			
7912 Indemnités sinistres	3 824,00	0,00	
Autres produits			
756 Cotisations clubs	2 220,00	2 340,00	
758 Produits divers de gestion courante	969,30	611,88	
Total des produits d'exploitation (I)	233 490,24	203 050,61	

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

		Exercice 2024	Exercice 2023	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			
	605 Achat de matériel, équipements, travaux	0,00	951,00	
	6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	932,07	4 249,78	
	6064 Fournitures administratives	206,21	156,16	
	6068 Essence	6 103,73	2 332,80	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes			
	6111 Coordination	2 100,00	2 450,00	
	6112 Ecole de sport	30 650,00	33 240,00	
	61121 Stages départementaux EDS	3 899,90	3 337,01	
	6114 Trophée des collèges	2 053,00	1 780,00	
	6115 Handivoile Toumée d'été	5 414,00	12 236,00	
	6116 Formation professeurs d'EPS	452,00	452,00	
	6117 Prestations Handivoile	5 200,69	5 953,66	
	6131 Location bateaux	870,00	300,00	
	6152 Entretien pneumatiques de sécurité	6 361,00	1 486,68	
	6153 Entretien véhicules	33,76	153,00	
	6154 Entretien voiliers Bénéteau 7,5	5 467,64	7 072,31	
	6155 Entretien remorques	0,00	33,98	
	6156 Entretien trimarans	42,60	574,24	
	616 Primes d'assurance	4 584,83	4 321,88	
	6226 Honoraires	3 480,00	3 480,00	
	623 Publicité, publications, relations publiques	934,70	608,60	
	625 Missions, réceptions	891,93	1 245,48	
6251 Frais de déplacement	1 504,38	1 741,39		
6261 Frais postaux	18,06	171,84		
6262 Téléphone fixe et internet	438,69	226,54		
6263 Téléphone mobile	591,93	629,18		
6264 Site internet et hébergeur	55,76	55,76		
6278 Frais bancaires	328,80	345,14		
Impôts, taxes, versements assimilés				
633 Impôts, taxes	0,00	5,52		
6333 Frais formation personnel	1 294,87	1 434,47		
635 Autres impôts taxes et versements assimilés	33,00	0,00		
Salaires et traitements				
6411 Salaires personnel fixe	93 831,02	77 860,57		
6412 Congés payés	-1 305,66	2 595,72		
64131 Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat	4 290,00	3 733,33		
6414 Indemnités et avantages divers	553,84	0,00		
64141 Tickets restaurant	3 164,40	2 557,80		
648 Autres charges de personnel	579,00	561,00		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES ALPES-MARITIMES

		Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'EXPLOITATION			
	Charges sociales		
	6451 Charges patronales sur salariés	33 504,97	28 958,54
	6457 Charges sur provisions CP	-556,03	929,09
	6475 Médecine du travail	362,40	256,80
	Autres charges		
	651 Redevances pour licences	1 140,00	4,99
	658 Charges diverses de gestion courante	187,36	470,64
	6581 Licences sportives	68,00	128,00
	6586 Cotisations	200,00	200,00
	Dotations d'exploitation		
	- sur immobilisations :		
	68112 Dotation sur immobilisations corporelles	26 327,01	36 060,74
		Total des charges d'exploitation (II)	246 289,86
		-12 799,62	-42 291,03
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Définitions positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7671 Intérêt des comptes rémunérés	978,43	2 140,47
		Total des produits financiers (V)	978,43
		2 140,47	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		
	Intérêts et charges assimilées (6)		
	Définition négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
		Total des charges financières (VI)	
		978,43	2 140,47
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V - VI)	-11 821,19	-40 150,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS	772 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3 000,00	
	7752 Immobilisations corporelles	0,00	2 100,00
	777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	13 363,72	21 297,55
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
		Total des produits exceptionnels (VII)	16 363,72
		23 397,55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67181 Charges exceptionnelles	0,00	35,00
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		Total des charges exceptionnelles (VIII)	0,00
		35,00	
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	16 363,72	23 362,55
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
	Impôts sur les bénéfices		
		TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+V+VII)	250 832,39
		228 588,63	
		TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII)	246 289,86
		245 376,64	
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	4 542,53	-16 788,01

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 227 533.31 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 4 542.53 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 13 février 2025.

Le président
Pascal Berthault

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice :

- l'obtention d'une subvention d'investissement du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour un pneumatique de sécurité et sa remorque (9 000.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention d'investissement du Conseil Régional Sud PACA pour deux pneumatiques de sécurité et leurs remorques (19 568.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention emploi de l'Agence Nationale du Sport (10 000.00 euros) ;
- l'obtention d'une subvention du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (2 500.00 euros).

1) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
- Matériel nautique	1 à 4 ans
- Matériel semi rigide	1 à 4 ans
- Matériel dériveurs	1 à 4 ans
- Matériel remorques	1 à 3 ans

2) CREANCES

Comptes rattachés : les comptes clients (clubs, associations) font apparaître une créance de 10 051.20 euros.

3) CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

4) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET PLACEMENTS

A l'actif, les disponibilités comprennent un livret ordinaire et un livret A ouverts auprès de la Banque Populaire Méditerranée pour un montant total au 31 décembre 2024 de 96 631.27 euros.

5) PROVISION POUR RISQUE & CHARGE

Aucune provision pour risque et charge.

6) DETTES

Le montant des dettes et comptes rattachés au 31/12/2024 s'élèvent à 26 300.53 euros.

Ces dernières comprennent :

- des factures non parvenues dont le détail est le suivant :
 - Facture d'honoraires du commissaire aux comptes pour 2024 : 3 480.00 euros
 - Facture du CREPS d'Antibes pour places au port en 2024 : 4 000.00 euros
- des dettes fiscales et sociales dont le détail est le suivant :
 - Provision pour congés payés 2024 : 4 740.23 euros
 - Chèque emploi associatif (cotisations sociales 2024) : 9 439.00 euros
 - Charges sociales sur provision pour congés payés 2024 : 1 692.63 euros
 - Solde AFDAS 2024 : 1 294.87 euros
- des autres charges à payer pour un montant de : 1 653.80 euros

7) ETATS DES FONDS ASSOCIATIFS & REPORT A NOUVEAU

Le montant des fonds propres au 01/01/2024 s'élève à 165 507.24 euros.

Le résultat de l'année précédente (2023) : - 16 788.01 euros a été affecté au report à nouveau.

Le montant du report à nouveau au 31/12/2024 s'élève à - 46 319.32 euros.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres	165 507.24	-	-	165 507.24

8) AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice qui est un bénéfice de 4 542.53 euros devrait être affecté au compte report à nouveau.

9) EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86 : Répartition par nature de charges :

861-Mise à disposition gratuite de biens : 16 560.00 euros

Année	Nature du local	Lieu	Prix au m²	Nombre de m²	Nombre de mois	Total annuel
2024	Bureau siège social	Cagnes/Mer	26	12	12	3 744
2024	Locaux CREPS	Antibes	26	30	12	9 360
2024	Place au port pour un pneumatique de sécurité	Antibes	10			3 456
						TOTAL 16 560

87 : Répartition par nature de ressources :

871-Prestations en nature : 15 048.00 euros

Date	Nature des travaux effectués	Lieu	Nombre de bénévoles	Nombres d'heures	Nombre de mois	Total Heures
2024	Président	CDV	1	35	12	420
2024	Secrétaire Général	CDV	1	20	12	240
2024	Trésorier	CDV	1	10	12	120
15/02/2024	Comité Directeur	Cagnes/Mer	13	2		26
14/05/2024	Comité Directeur	Cannes	8	2		16
19/09/2024	Comité Directeur	Cagnes/Mer	13	2		26
12/12/2024	Comité Directeur	Cagnes/Mer	8	2		16
22/02/2024	Assemblée Générale	Cannes	12	2		24
07/06/2024	Tournée Handivoile	Nice	4	10		40
10/06/2024	Tournée Handivoile	Roquebrune-Cap-Martin	4	10		40
11/06/2024	Tournée Handivoile	Menton	4	10		40
13/06/2024	Tournée Handivoile	Cap d'Ail	4	10		40
15/06/2024	Tournée Handivoile	St Laurent-du-Var	4	10		40
20/06/2024	Tournée Handivoile	Cagnes/Mer	4	10		40
21/06/2024	Tournée Handivoile	Villeneuve-Loubet	4	10		40
24/06/2024	Tournée Handivoile	Antibes	4	10		40
26/06/2024	Tournée Handivoile	Golfe-Juan	4	10		40
28/06/2024	Tournée Handivoile	Mandelieu-La Napoule	4	10		40
01/07/2024	Tournée Handivoile	Cannes	4	10		40
02/07/2024	Tournée Handivoile	Cannes	4	10		40
						NOMBRE d'HEURES 1 368
						TAUX HORAIRE 11,00
						TOTAL 15 048,00